

Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Université 8 mai 1945 Guelma

جامعة 8 ماي 1945 قالمة

Faculté des Lettres et des Langues

كلية الآداب واللغات

Département des Lettres et de Langue
Française

قسم الآداب واللغة الفرنسية

Polycopié Pédagogique

Préparé par Dre. Sabrina TLEMSANI

Maitre de conférences -B-

Niveau : Licence 1

Spécialité : Langue appliquée

Intitulé du cours : Grammaire de la langue d'étude 1

Unité d'enseignement fondamentale

Polycopié conforme aux propositions du Comité Pédagogique
National du Domaine Lettres et Langues Etrangères (CPND-LLE) 25-
26 mars 2021

Année universitaire 2023-2024

Unité d'enseignement : UE fondamentale

Année : Première année licence

Volume horaire hebdomadaire total : 03H

- Travaux dirigés (nombre de cours par semaine) : 03H
- VHS (15 semaines) 45H
- Crédit 04
- Coefficient 02
- Mode d'évaluation : (type d'évaluation et pondération)
 - ✓ Contrôle continu (50%)
 - ✓ Examen (50%)

1. Objectifs de l'enseignement

La grammaire est enseignée durant les deux premières années du parcours LMD. Son enseignement a pour finalité de favoriser la compréhension des textes lus et entendus et d'améliorer l'expression orale et écrite. Nous abordons durant la première année des notions de base pour amener l'étudiant à faire la distinction entre nature grammaticale et fonction syntaxique des mots et à saisir leurs relations dans la phrase.

SEMESTRE 1

1. Connaissances préalables recommandées

Distinction entre groupe nominal et groupe verbal : leur rôle respectif dans la phrase/énoncé. Les mots qu'ils admettent dans leur composition respective.

2. Contenu de la matière

1. Les catégories des mots (+ orthographe grammaticale)

- 1.1. Le mot/ la notion de catégorie grammaticale + Applications
- 1.2. Le nom + Applications
- 1.3. Le pronom + Applications
- 1.4. Le verbe (modes et temps) + Applications
- 1.5. L'adjectif + Applications

- 1.6. Les déterminants (article, déterminant possessif, etc.) + Applications
- 1.7. Les adverbes + Applications
- 1.8. Les conjonctions (coordination et subordination) + Applications
- 1.9. Les prépositions + Applications

2. Les relations des mots

- 2.1. Famille de mots + Applications
- 2.2. Champ lexical + Applications
- 2.3. Synonymie et antonymie + Applications
- 2.4. Polysémie + Applications
- 2.5. Homonymie + Application

SEMESTRE 2

1. Connaissances préalables recommandées

Reconnaitre l'aspect normatif de la grammaire et des règles qu'elle édicte. Savoir que chaque système a sa propre grammaire.

2. Contenu de la matière

1. Les fonctions des mots et groupes de mots dans la phrase

2. La notion de fonction : elle concerne le groupe nominal, le groupe adjectival, le groupe prépositionnel et la subordonnée (complétive, relative, circonstancielle).

2.1. Le groupe nominal : il peut être sujet, complément, attribut ou mis en apposition.

2.2. Les fonctions dans le groupe nominal : l'expansion du nom (fonction épithète, fonction complément du nom).

2.3. Le groupe verbal : les fonctions complément d'objet et attribut

2.4. Le groupe circonstanciel : la fonction complément circonstanciel

SEMESTRE 1

Contenu de la matière

1. Les catégories des mots (+ orthographe grammaticale)
 - 1.1. Le mot/ la notion de catégorie grammaticale + Applications
 - 1.2. Le nom + Applications
 - 1.3. Le pronom + Applications
 - 1.4. Le verbe (modes et temps) + Applications
 - 1.5. L'adjectif + Applications
 - 1.6. Les déterminants (article, déterminant possessif, etc.) + Applications
 - 1.7. Les adverbes + Applications
 - 1.8. Les conjonctions (coordination et subordination) + Applications
 - 1.9. Les prépositions + Applications

2. Les relations des mots
 - 2.1. Famille de mots + Applications
 - 2.2. Champ lexical + Applications
 - 2.3. Synonymie et antonymie + Applications
 - 2.4. Polysémie + Applications
 - 2.5. Homonymie + Applications

1. Les catégories des mots (+ orthographe grammaticale)

Les catégories des mots, aussi appelées classes grammaticales, sont des groupes auxquels les mots peuvent être assignés en fonction de leur fonction et de leur signification dans une phrase. Les principales catégories sont les noms, les verbes, les adjectifs, les adverbes, les pronoms, les prépositions, les conjonctions et les interjections. Chaque catégorie a des caractéristiques qui aident à déterminer comment les mots sont utilisés dans une phrase.

1.1. Le mot / la notion de catégorie grammaticale

Le mot, du point de vue grammatical, est une unité linguistique qui possède une signification et qui peut être classée dans différentes catégories grammaticales. Les mots sont les éléments de base de la langue qui s'assemblent pour former des phrases. Chaque mot a un rôle spécifique dans la construction du sens d'une phrase.

Les mots du français peuvent être classés en neuf *catégories* ou *parties du discours* :

a- *Les mots variables* : Cinq espèces sont identifiés :

1. Le nom ou substantif, qui sert à désigner, à « nommer » les êtres ou les choses
2. L'article, qui sert à marquer un sens complètement ou incomplètement déterminé du nom qu'il précède
3. L'adjectif, qui se joint au nom pour le qualifier ou pour le déterminer
4. Le pronom, qui, en générale, représente un nom, un adjectif, une idée, une proposition
5. Le verbe, qui exprime l'existence, l'action ou l'état

Remarque :

- Le **nom**, l'**article**, l'**adjectif** et le **pronom** varient en genre, pour indiquer, en générale, le sexe des êtres ; en nombre, pour indiquer qu'il s'agit :

-soit d'un seul être ou objet

-soit de plusieurs êtres ou objets

- Les **adjectifs possessifs**, les **pronoms possessifs**, les **pronoms personnels** varient, non seulement en genre et en nombre, mais également en personne.

-Le verbe varie :

- ✓ En **nombre**
- ✓ En **personne**, pour indiquer qu'il s'agit :

-soit de la première personne qui parle : 1^{er} personne

-soit de la personne à qui nous parlons : 2^e personne

-soit de la personne (ou de la chose) dont nous parlons : 3^e personne

- ✓ En **temps**, pour indiquer à quel moment se situe le fait ;
- ✓ En **mode**, pour indiquer de quelle manière est connue et présentée l'action (ou l'état, ou l'existence)
- ✓ Au participe, le verbe varie quelques fois en **genre**

b- *Les mots invariables* : Quatre espèces de mots sont dits invariables :

1. L'adverbe, qui modifie un verbe, un adjectif ou un autre adverbe
2. La préposition, qui marque un rapport entre le mot devant lequel elle est placée et un autre mot
3. La conjonction, qui unit deux mots, deux groupes de mots ou deux propositions
4. L'interjection, qui marque l'irruption d'un sentiment personnel dans le discours

Applications

Exercice 1 :

-Parmi les mots en gras, distinguez, dans un tableau, les mots variables des mots invariables

Le cageot

« A mi-chemin de la cage au cachot la langue **française** a cageot, **simple** caissette à claire-voie vouée au transport de ces fruits qui de la moindre **suffocation** font à coup sur une maladie. **Agencé** de façon qu'au terme de **son** usage **il** puisse être brisé sans effort, il ne sert pas **deux** fois. Ainsi due-t-il moins **encore** que les denrées fondantes **ou** nuageuses qu'il enferme.

A tous les coins de rues qui aboutissent aux halles, il luit **alors** de l'éclat **sans** vanité du bois blanc. Tout neuf encore, et **légèrement** ahuri d'être dans une pose **maladroite** à la voirie jeté sans retour, cet **objet** est en somme des plus sympathiques, **-sur** le sort duquel il convient toutefois **de** ne **s'appesantir** longuement »

Francis Ponge, *Le parti pris des choses*. Paris, Ed. Gallimard, 1942

Exercice 2 :

- Donnez la catégorie à laquelle appartiennent les mots suivants et dites s'ils sont variables ou invariables :

1. Manger →
2. Bientôt →
3. Et →
4. Hier →
5. Magnifique →
6. Magnifiquement →
7. Doux →
8. Comme →
9. Pour →
10. Vous →

1.2. Le nom

1.2.1. Définition et espèces

➤ Définition

- ✓ Le nom, aussi appelé substantif, est un mot qui sert à désigner les êtres, les choses ou les idées
- ✓ Une locution substantive, est une réunion de mots équivalant à un nom

➤ Espèces

- ✓ **Noms communs / Noms propres**

-Le **nom commun** est celui qui convient à tous les êtres ou objets d'une même espèce

Exemple chaise

-**Le nom propre** est celui qui ne convient qu'à un seul être ou un objet ou à un groupe d'individus de même espèce. Les noms propres s'écrivent toujours en majuscule

Exemple Paris

✓ **Noms concrets / Noms abstraits**

- **Le nom concret** est celui qui désigne un être ou une chose réelle, ayant une existence propre, par les sens

Exemple neige

- **Le nom abstrait** est celui qui désigne des concepts, des idées, des qualités ou des états qui ne sont pas tangibles ou concrets.

Exemple amour

✓ **Noms individuels / Noms collectifs**

-**Le nom individuel** est un nom qui se réfère à une entité spécifique unique

Exemple pomme

-**Le nom collectif** est celui qui, même au singulier, désigne un groupe ou une collection d'entités similaires

Exemple troupeau

✓ **Noms simples / Noms composés**

- **Le nom simple** est un mot qui est constitué d'une seule unité lexicale et qui ne peut être décomposé

Exemple ville

- **Le nom composé** est formé par la combinaison de deux mots ou plus pour créer un mot ayant un sens spécifique

Exemple arc-en-ciel

1.2.2. Le genre du nom

En français, nous distinguons deux genres : le masculin et le féminin

➤ Les noms d'êtres animés sont, en général, du genre masculin quand ils désignent des hommes ou des animaux mâles, ils sont précédés de « un » ou du « le, l' »

- ils sont du genre féminin quand ils désignent des femmes ou des animaux femelles ; ils sont précédés de « une » ou « la, l' »

- Les noms d'être animés ou de notions abstraites sont, sans variation, les uns masculins, les autres féminins ; leur genre s'explique par des raisons étymologiques, analogiques ou formelles.

1.2.2.1. Le féminin des noms

A. Ajout d'un « e »

En règle générale, nous obtenons le féminin de la plupart des noms d'êtres animés en écrivant à la fin de la forme masculine un « e », qui le plus souvent ne se prononce pas

Exemple ours, ourse

B. Modification ou addition de suffixe

- ✓ **Les noms en -eur** auxquels nous pouvons faire correspondre un participe présent en changeant -eur en -ant font leur féminin en -euse

Exemple menteur-menteuse

Sauf

- enchanteur, pecheur, vengeur

qui s'écrivent avec -esse

Enchanteresse, pêcheresse, vengeresse

- éditeur, exécuteur, inspecteur

qui s'écrivent avec -trice

éditrice, exécutrice, inspectrice

- ✓ **Les noms en -teur** auxquels nous ne pouvons faire correspondre un participe présent en changeant -eur en -ant font leur féminin en -trice

- ✓ **Exemple** directeur - directrice

- ✓ Les noms en -esse

Exemple hote – hotesse

- ✓ Certains noms ont au féminin une **forme spéciale**, de même radical cependant que celle du masculin

Exemple canard- cane

loup-louve

héros – heroine

- ✓ Certains noms marquent la distinction des genres par **deux mots de radical différent**

Exemple bélier- brebis

Male – femelle

- ✓ Certains noms de personne, terminés pour la plupart en -e ont la **même forme pour les deux genres**

Exemple un enfant – une enfant

Un élevé – une élevée

1.2.2.2. Les noms à double genre

En français, nous distinguons onze noms qui sont à double genre :

1. **Aigle** est du masculin quand il désigne l'oiseau de proie, ou au sens figuré, un homme de génie ; de même quand il désigne un pupitre d'église ou une décoration portant un aigle
 - **Aigle** est au féminin quand il désigne expressément l'oiseau femelle ou dans le sens d'étendard, d'armoiries
2. **Amour**, le plus souvent, est masculin, mais il peut être féminin pluriel, surtout en littérature, mais aussi dans l'usage courant
3. **Délice** au **pluriel**, ce nom est **féminin** et au **singulier**, il est **masculin**
4. **Foudre** est féminin dans le sens de « feu du ciel » et aussi quand il désigne de manière figurée ce qui frappe d'un coup soudain, et est masculin dans les expressions « *foudre de guerre, foudre d'éloquence* »
5. **Gens**, nom pluriel signifiant personnes, est au masculin, cependant, s'il est précédé immédiatement d'un adjectif ayant une terminaison différente pour chaque genre, il veut au féminin cet adjectif et tout adjectif placé avant lui ; quant aux adjectifs (et pronoms) qui suivent **gens** et sont en rapport avec lui, nous les laissons au masculin.
6. **Hymne**, est au masculin dans l'acception ordinaire, mais ordinairement féminin dans le sens de « *cantique latin qui se chante à l'église* »
7. **Œuvre**, est toujours féminin au pluriel ; il est au masculin quand il désigne, soit l'ensemble de la bâtisse, soit l'ensemble des œuvres d'un artiste, soit la transmutation des métaux en or, dans l'expression « *le grand œuvre* »
8. **Orge**, est féminin, sauf dans les deux expressions « *orge mondé, orge perlé* »
9. **Orgue**, au singulier, est du masculin quand il est au pluriel il masculin lorsqu'il désigne plusieurs instruments et au féminin lorsqu'il ne désigne qu'un seul instrument.
10. **Pâques** (avec « s » **final**) désignant la fête catholique, est masculin et singulier ; il prend la majuscule et rejette l'article ; Pâques est au

féminin pluriel dans les expressions « *faire ses paques* » ou « *joyeuses paques* », et quand il est accompagné d'un article

- **Pâque (sans « s »)**, désignant la fête juive ou orthodoxe, est féminin singulier ; il prend la minuscule et l'article.

11.Période, féminin dans les acceptions ordinaires, est masculin quand il désigne le point ou une chose, une personne est arrivée

Cas particulier pour les noms :

1. Les noms en -el et en -eau font leur féminin en -elle

Exemple : intellectuel – intellectuelle

2. Les noms en -en, -nous redoublons l'n devant l'e du féminin

Exemple : gardien – gardienne

3. Les noms en -et -sauf préfet, sous- préfet, redoublent le « t » devant l'e du féminin

Exemple : cadet -cadette

4. Les noms en -at,-ot, -sauf chat, linot, sot- ne redoublent pas le t

Exemple : avocat – avocate

5. Les noms en -er forment leur féminin en -ère

Exemple : berger – bergère

6. La plupart des noms en -s (précédé d'une voyelle) ou en -x ont leur féminin en -se (le s se prononce z)

Exemple : époux – épouse

7. Les noms en -f changent f en v devant l'e du féminin

Exemple : captif – captive

8. Franc, Frédéric, Turc changent le c en -que au féminin

Exemple : turc – turque

1.2.3. Le nombre du nom

- Le français distingue deux nombres :

1. Le singulier, qui désigne un seul être ou un seul ensemble d'êtres

Exemple : un livre

2. Le pluriel, qui désigne plusieurs très ou plusieurs ensembles d'êtres

Exemple : des livres

1.2.3.1. Le pluriel des noms

➤ **Pluriel en -s :**

- Nous formons le pluriel des noms en écrivant à la fin de la forme du mot au singulier un *s*

Exemple : un homme – des hommes

- les noms finissant par -s, -x ou -z ne changent pas au pluriel

Exemple : une croix – des croix

➤ **Pluriel en -x :**

- Les noms en -al changent -al en -aux au pluriel

Exemple : un cheval – des chevaux

- **exception** : Bal, cal, carnaval, chacal, festival, récital, régale qui prennent un *s* au pluriel

- Les noms en -au, -eu, prennent un *x* au pluriel

Exemple : un tuyau – des tuyaux

- **exception** : Landau, sarrau, bleu, pneu qui prennent un *s* au pluriel

- Les noms en -ail prennent un *s* au pluriel

Exemple : un ventil- des éventails

- **exception** : Bail, corail, émail, fermail, soupirail, travail, vantail, ventail, vitrail qui s'écrivent en -aux

-Les noms en -ou prennent un *s* au pluriel

Exemple : un clou- des clous

-**exception** : Bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou, pou qui prennent un *x*

➤ **Noms à double forme au pluriel**

-**Aïeul** fait au pluriel **aïeuls** quand nous désignons précisément le grand-père paternel et le grand-père maternel ou encore le grand-père et la grand-mère et il fait **aïeux**, au sens d'ancêtres

-**Ail** fait au pluriel aulx, il peut également s'écrire en **aïls** (pour les botanistes)

- **Ciel** fait au pluriel **cieux** quand il désigne l'espace indéfini où se meuvent les astres, et il s'écrit **ciels** quand il désigne : baldaquin au-dessus du lit, une partie d'un tableau qui représente le ciel ou encore le climat

- **Œil** fait au pluriel yeux ; par contre le pluriel œils appartient à certains noms composés

Exemple : des œils-de- bœuf

1.2.3.2. Le pluriel des noms propres

➤ **Les noms propres prennent la marque du pluriel quand :**

- ils désignent des peuples ou certaines familles illustres

- ils désignent des personnes possédant les talents, le caractère, etc. des personnages nommés u plus généralement quand ils désignent des types

➤ **Les noms propres ne prennent pas la marque du pluriel quand :**

-ils désignent des familles entières

-ils désignent, non des familles entières, mais des individus qui ont porté le même nom

- ils désignent des titres d'ouvrages, de revues, etc.

- **Les noms propres géographiques** désignant plusieurs pays, provinces, cours d'eau, etc., prennent la marque du pluriel

1.2.3.3. Le pluriel des noms composés

- **Les éléments soudés**

- Les noms composés dont les éléments sont soudés en un mot simple forment leur pluriel comme les noms simples, c'est-à-dire en rajoutant un *s*

Exemple : un passeport – des passeports

exception : bonhomme, gentilhomme, madame, mademoiselle, monseigneur, monsieur qui deviennent au pluriel : bonshommes, gentilshommes, mesdames, mesdemoiselles, messeigneurs, messieurs

- **Les éléments non soudés**

Pour ce qui est noms composés non soudés, nous mettons au pluriel les éléments (noms et adjectifs seulement) qui, selon le bon sens, doivent prendre la marque du pluriel

- **Nom+ nom en apposition / Nom + adjectif**

Quand le nom composé est formé de deux noms dont l'un est apposé à l'autre, ou d'un adjectif, les deux éléments prennent la marque du pluriel

Exemple : des chefs- lieux

Nous pouvons également trouver la forme invariable *des aller-retour*

- **Nom + nom complément**

Quand le nom composé est formé de deux noms dont le second (avec ou sans préposition) est complément du premier, le premier nom seul prend la marque du pluriel

Exemple : des arcs-en-ciel

- **Mot invariable + nom**

Quand le nom composé est formé d'un mot invariable et d'un nom, évidemment le nom seul prend la marque du pluriel

Exemple : des en-têtes

- **Verbe + complément**

Quand le nom composé est formé d'un verbe et d'un nom complément d'objet direct, le nom seul varie au pluriel, à moins que le sens ne s'y oppose

Exemple : des bouche-trous

- **Expressions toutes faites ou elliptiques**

Quand le nom composé est formé d'une expression toute faite ou d'une expression elliptique, aucun élément ne se met au pluriel

Exemple : des on-dit

- **Mots étrangers**

Ils restent invariables

Exemple : les mass-média

Quand le premier élément se termine par -o, il reste invariable au pluriel

Exemple : des électro-aimants

1.2.3.4. Le pluriel des noms étrangers

Les noms empruntés aux langues étrangères admettent la marque du pluriel français quand un fréquent usage les a vraiment francisés

- Certains mots latins restent invariables, et notamment des mots de la langue liturgique

Exemple : des errata

- Les noms italiens tels que soprano, impresario faisaient anciennement leur pluriel en -i : des soprani, des impresarii. Mais le

pluriel français s'est progressivement imposé. Nous écrivons des sopranos, des imprésarios

- Les noms anglais en -man font ordinairement leur pluriel en changeant -man en -men

Exemple : un gentleman – des gentlemen

- Les noms anglais en -y changent parfois -y en -ies au pluriel

Exemple : une lady – des ladies

Cas particuliers :

- Certains noms ne s'emploient qu'au pluriel
Exemple : les alentours
- D'autres ne trouvent ordinairement qu'au singulier

Exemples :

- Noms de sciences ou arts **exemple** : la botanique
- Noms de matière **exemple** : l'or
- Noms abstraits **exemple** : la haine
- Noms des sens, des points cardinaux **exemple** : l'odorat, le nord
- Certains noms changent de sens en changeant de nombre

Exemple : la **vacance** du pouvoir – être en **vacances**

Applications

Exercice 1 :

- Discernez les noms communs, les noms propres et analysez-les.

Voyage...

« Je rêve de randonnées en montagne, d'escalader le mont Blanc, ou l'Himalaya, de croisières sur le Nil ou sur le Saint –Laurent, d'approcher les volcans de l'Île de la Réunion ou ceux d'Hawaii, je pourrais aussi visiter Istanbul, la Chine, le Chili, la Bretagne ...Mais partirais –je à Noël ou à pâques ? »

Exercice 2 :

-Parmi les noms grincement, vrombissement, roulement, clapotis, clameur, crépitement, qui désignent tous un bruit, choisissez celui qui convient pour chacun des compléments.

La foule, un poulier, les vagues, un tambour, un avion.

Exercice.03 :

- Mettez au féminin :

1. visiteur/fondateur/semateur/flatteur/acteur/coiffeur/pêcheur/médiateur/voleur
consolateur/lecteur/porteur
2. pêcheur/acheteur/spectateur/empereur/inspecteur/inventeur/ambassadeur/
emprunteur/enchanteur/prieur/persécuteur/protecteur

1.3. Le pronom + Applications

-Le pronom est un mot qui, en général, représente un nom, un adjectif, une idée, une proposition

Une locution pronominale est une réunion de mots équivalents à un pronom.

Pour qu'un nom puisse être représenté par, il faut, en principe, que ce nom soit déterminé, c'est -à-dire précédé d'un article ou d'un adjectif possessif, démonstratif, etc.

Nous distinguons six espèces de pronoms : les pronoms personnels, les possessifs, les démonstratifs, les relatifs, les interrogatifs et les indéfinis.

1.3.1. Les pronoms personnels

- Les pronoms personnels désignent les êtres en marquant la personne grammaticale, donc en indiquant qu'il s'agit :

-soit de l'être qui parle (1^{er} personne).

-soit de l'être à qui nous parlons (2^e personne).

-soit de l'être de qui nous parlons (3^e personne).

C'est seulement à la 3^e personne que le pronom personnel représente, remplace un nom déjà exprimé.

Les pronoms personnels sont :

			1 ^{er} pers.	2 ^e pers.	3 ^e pers.	Pr.réfl.
Sing.	atones	Sujet	Je	Tu	Il, elle	
		Obj.directe	Me	Te	Le ,la	Se
		Obj.indirecte	me	te	lui	se
		Sans prép.				
	tonique		moi	toi	Lui, elle	soi
Plur.	atones	Sujet	Nous	Vous	Ils,elles	
		Obj.directe	Nous	Vous	Les	Se
		Obj.indirecte	nous	vous	leurs	sr
		Sans prép.				
	tonique		nous	vous	Eux,elles	soi

-Outre ces formes il y a **en** et **y**, qui sont pronoms personnels quand ils représentent un nom, une proposition, une idée.

- Les pronoms personnels peuvent remplir, dans la phrase, les mêmes fonctions que les noms. Ils peuvent être :

- **Sujet** : je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, et dans certains cas : moi, toi, lui, eux.
- **Compléments d'objet directs** : me (après impératif : moi), te (après impératif : toi), le, la, se, nous, vous les.

- **Compléments d'objet indirects sans préposition** : me, te, lui, se, nous, vous, leur.
- **Compléments précédés d'une préposition** : moi, toi, lui, elle, soi, nous, vous, eux, elles.

-Ces dernières formes s'emploient aussi comme attributs et comme mots renforçant le sujet, le complément d'objet direct ou indirect.

a) Le pronom personnel sujet

- Le pronom personnel sujet est le plus souvent une forme atone : je, tu, elle, nous, vous, ils, elles.

-Les formes toniques moi, toi, lui, elle, nous, vous, eux, elles, s'emploient comme sujets :

- Quand le pronom sujet est suivi d'une apposition ou d'une proposition relative.
- Quand le pronom sujet s'appose à un autre sujet ou le renforce.
- Dans les propositions où il y a ellipse du verbe.
- Quand le pronom sujet est joint à un ou plusieurs autres sujets.
- Avec l'infinitif exclamatif ou interrogatif, avec l'infinitif de narration et avec le participe absolu.
- Comme sujets réels et avec le gallicisme c'est ...qui

Le pronom il s'emploie comme neutre sujet avec les verbes de forme impersonnelle et suivis du sujet réel.

-Le pronom personnel complément

Le pronom personnel complément est le plus souvent une forme atone : me, te, se, le, la, lui, nous, vous, les, leur.

Les formes toniques moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous eux, elles s'emploient comme compléments :

- Pour renforcer un complément.
- Quand le pronom personnel complément est joint à un ou plusieurs autres compléments de même espèce que lui.
- Dans les propositions où il y a ellipse du sujet et du verbe.
- Après un impératif affirmatif –sauf devant en et y.
- Après une préposition
- Après ne ...que et avec le gallicisme c'est ...que.

-Le s'emploie comme pronom neutre complément :

- Pour représenter ou annoncer une idée, une proposition.
- Dans certain gallicisme où il exprime une notion vague
- Facultativement dans les propositions comparatives après autre, plus moins, mieux, etc.

Place du pronom personnel complément d'objet

Le pronom personnel complément d'objet d'un impératif sans négation se place après le verbe.

Avec un impératif, il se place avant le verbe.

-Si un impératif négatif a deux pronoms compléments d'objet, l'un direct, l'autre indirect, nous plaçons le complément d'objet direct le premier.

- Toutefois, il arrive que nous ayons l'ordre inverse.

- Mais si l'impératif est négatif, le pronom complément d'objet indirect se place le premier.

- Toutefois lui et leur font exception.

- Avec un mode autre que l'impératif, les formes atones compléments d'objet me, te, se, le, la, lui, nous, vous, les, leur se placent avant le verbe (avant l'auxiliaire dans les temps composés).

- Quand le verbe a deux compléments d'objet, l'un direct, l'autre indirect, celui-ci se place le premier (sauf avec lui et leur).

- Les formes toniques compléments moi, toi, soi, lui, elle, nous, vous, eux, elles se placent généralement après le verbe.

- Elles précèdent parfois le verbe, par effet de style.

- Avec un infinitif complément d'un verbe principal, le pronom personnel complément de cet infinitif se place immédiatement avant ce dernier.

- Toutefois si l'infinitif est complément de voir, entendre, sentir, laisser, faire, regarde, envoyer, le pronom personnel complément de cet infinitif se place avant le verbe principal.

- À moins que le verbe principal ne soit à l'impératif sans négation.

- Le pronom personnel attribut

- Les formes toniques moi, toi, lui, elle, soi, nous, vous, eux, elles s'emploient comme attributs après le verbe être (surtout avec le sujet ce).

- Pour représenter un nom déterminé (c'est-à-dire précédé d'un article défini ou d'un adjectif possessif, démonstratif, etc.), nous employons comme pronom attribut un des pronoms le, la, les, accordé avec ce nom.

- Pour représenter un adjectif ou un nom indéterminé (c'est-à-dire sans article ou précédé de l'article indéfini ou de l'article partitif), nous employons comme pronom attribut le neutre le, invariable.

- Le, neutre, peut représenter comme attribut un participe passif.

Il peut aussi représenter, en le faisant sous –entendre au passif, un verbe qui précédé, à l'actif : cet usage est condamné par Littré et par beaucoup de grammairiens, mais il est attesté par nombre d'auteurs.

✓ Cas particuliers

Le pronom réfléchi (définition)

- À la 1^{re} personne, nous employons comme réfléchis les pronoms **me**, **nous**.
- À la 2^e personne, **te**, **vous**.
- À la 3^e personne, le pronom réfléchi a deux formes spéciales : une forme atone : **se** (toujours devant le verbe) ; une forme tonique : **soi** (après le verbe).

Soi, seul ou renforcé par **même**, ne se rapporte, en générale, qu'à un sujet indéterminé et singulier.

Les pronoms en et y

En et **y** sont pronoms personnels quand, représentant, soit un nom de chose ou d'animal, soit une idée, ils équivalent, le premier à un complément construit avec **à** ou **dans**.

En et **y** représentent parfois des noms de personnes.

1.3.2. Les pronoms possessifs

-Les pronoms possessifs représentent le nom en ajoutant à l'idée de ce nom une idée de possession.

-Le pronom dit « possessif » marque souvent, nom la possession au sens strict, mais divers rapports.

Les pronoms possessifs sont :

	Un seul objet		Plusieurs objets	
	masculin	féminin	masculin	féminin
Un seul possesseur	Le mien	La mienne	Les miens	Les miennes
	Le tien	La tienne	Les tiens	Les tiennes

	Le sien	La sienne	Les siens	Les siennes
Plusieurs possesseurs	Le nôtre	La nôtre	Les nôtres	
	Le vôtre	La vôtre	Les vôtres	
	Le leur	La leur	Les leurs	

-Le pronom possessif s'emploie parfois d'une manière absolue, sans représenter aucun nom exprimé :

- Au masculin pluriel pour désigner les proches, les partisans.
- Dans certaines locutions.

1.3.3. Les pronoms démonstratifs

- Les pronoms démonstratifs désignent, sans les nommer, les êtres ou les objets que nous montrons, ou dont nous avons parlé, ou dont nous venons de parler.

- Le pronom démonstratif n'implique pas toujours l'idée démonstrative : cette idée est effacée dans celui, ceux, celle(s), ce.

-Les pronoms démonstratifs sont :

	singulier			pluriel	
Formes simples	masculin	féminin	neutre	masculin	féminin
	celui	celle	ce	ceux	celles
Formes composées	Celui-ci	Celle-ci	Ceci	Ceux-ci	Celles-ci
	Celui-là	Celle-là	Cela, ça	Ceux-là	Celles-là

-**Celui, celle(s), ceux** demandent toujours après eux, soit un participe, soit un complément introduit par une préposition, soit une proposition relative.

Ce s'emploie comme **sujet**

- Devant un pronom relatif.

- Devant le verbe être (parfois précédé de devoir ou de pouvoir).

Ce, devant le verbe être, peut reprendre un sujet.

-Il peut aussi annoncer un sujet, qui est

-soit un nom ou un pronom introduits par que.

-soit un infinitif introduit par de ou que de.

- soit une proposition introduite par que, parfois par comme, quand lorsque, si

Ce s'emploie comme **attribut** ou comme **complément** immédiatement devant un pronom relatif.

Ce, non suivi d'un pronom relatif, est complément dans certains tours anciens : et ce, ce disant, ce faisant, pour ce faire, sur ce, de ce non content.

Les démonstratifs prochains **ceci, celui-ci, celle(s)-ci, ceux-ci** s'emploient en opposition avec les démonstratifs lointains cela, celui-là, celle(s)-là, ceux-là, pour distinguer nettement l'un de l'autre deux êtres ou objets, deux groupes d'êtres ou d'objet que nous avons devant soi.

Le plus souvent, quand il y a opposition, les démonstratifs prochains désignent l'être ou l'objet, les êtres ou les objets les plus rapprochés ou nommés en dernier lieu ; les démonstratifs lointains désignent l'être ou l'objet, les êtres ou les objets éloignés ou nommés en premier lieu.

S'il n'y pas opposition, les démonstratifs prochains s'appliquent à ce qui va être dit, à l'être ou à l'objet, aux êtres ou aux objets, que nous avons devant soi, ou dont nous parlons, ou dont nous allons parler ; les démonstratifs lointains représentent ce qui a été dit, l'être ou l'objet, les êtres ou les objets dont nous avons parlé.

1.3.4. Les pronoms relatifs

Les pronoms relatifs servent à joindre à un nom ou à un pronom qu'ils représentent une proposition dite relative, qui explique ou détermine ce nom ou ce pronom.

Le nom ou le pronom représenté par le pronom relatif s'appelle **antécédent**.

Les pronoms relatifs ont des formes simples et des formes composées :

Formes simples	Qui } des deux genres et deux nombres			
	Que			
Quoi : ordinairement neutre				
Dont } des deux genres et deux nombres				
Où				
Formes composées	singulier		pluriel	
	masculin	féminin	masculin	féminin
	Lequel	Laquelle	Lesquels	Lesquelles
	Duquel	De laquelle	Desquels	Desquelles
	auquel	A laquelle	auxquels	auxquelles

Qui est le sujet ou complément :

a) comme **sujet**, il s'applique à des personnes ou à des choses.

Il s'emploie sans antécédent comme relatif indéfini, dans certains proverbes ou dans certaines expressions sentencieuses.

De même dans qui plus est, qui mieux est, qui pris est, et après voici, voilà.

b) comme **complément**, qui est précédé d'une préposition et s'applique à des personnes ou à des choses personnifiées, parfois aussi à des animaux.

Dans les phrases telles que les suivantes, **qui**, relatif indéfini, a sa fonction (sujet ou complément) dans la proposition relative, et cette proposition tout entière est complément du verbe principal ou d'un autre mot de la principale.

-**Que**, relatif, s'applique à des personnes ou à des choses. il peut être sujet, attribut ou complément.

-Il est **sujet** dans quelque expression figée ou dans les propositions infinitives.

-**Que**, neutre, peut être **attribut**.

-Le relatif **qu'**est le plus souvent **complément d'objet direct**. Il est complément circonstanciel quand il a la valeur d'où, dont duquel, durant lequel, etc.

-**Quiconque** ne se rapporte à aucun antécédent. il signifie « celui, que qu'il soit, qui » : il est donc de la 3^e personne du masculin singulier et est normalement sujet.

-**Quoi que**, en deux mots, doit être distingué de la conjonction quoique, en un mot. Quoique signifie « bien que ».

-**Quoi**, relatif ne s'applique qu'à des choses. il s'emploie uniquement comme complément et est presque toujours précédé d'une préposition ; il se rapporte généralement à un antécédent de sens vague (ce, rien, chose, etc.) ou à toute une proposition.

-**Lequel** s'applique à des personnes ou à des choses et s'emploie comme sujet ou comme complément :

- Comme **sujet**, il se rencontre dans la langue juridique ou administrative, et parfois aussi dans la langue courante quand il permet d'éviter l'équivoque.
- Comme **complément**, lequel, toujours précédé d'une préposition, renvoie le plus souvent à un nom de chose ou d'animal. Après **parmi**, **qui** est exclu.
- **Dont** s'applique à des personnes ou à des choses ; comme complément du sujet, du verbe, de l'attribut ou du complément d'objet direct, il marque, comme ferait le relatif ordinaire introduit par **de**, la possession, la cause, la manière, etc.

- **Où**, relatif, ne peut s'appliquer qu'à des choses et est toujours compléments circonstanciels de lieu ou de temps .il s'emploie parfois sans antécédent.

1.3.5. Les pronoms interrogatifs

-Les pronoms interrogatifs servent à interroger sur la personne ou la chose dont ils expriment, ou représentent, ou annoncent l'idée.

-Les formes des pronoms interrogatifs ne sont autres que celles des pronoms relatifs (dont et où étant exclus). Où, dans l'interrogative, est toujours adverbe.

-**Qui** interrogatif est ordinairement du masculin singulier .il sert à interroger sur des personnes, tant dans l'interrogation indirecte que dans l'interrogation directe, et peut être sujet, attribut ou complément.

-**Que** interrogatif est du neutre singulier.

-Dans l'interrogation directe, il s'emploie comme sujet (devant certains verbes impersonnels), comme attribut ou comme complément.

-Dans l'interrogation indirecte, il s'emploie comme attribut ou comme compléments d'objet direct après avoir, savoir, pouvoir, pris, négativement et suivis d'un infinitif

-**Quoi** interrogatif est du neutre singulier.

-Dans l'interrogation directe, il peut être sujet (phrases elliptiques) ou complément. Dans l'interrogation indirecte, il est toujours complément.

-**Lequel** interrogatif varie en genre et en nombre ; il se dit personnes et des choses et peut remplir toutes les fonctions, tant dans l'interrogation indirecte que dans l'interrogation directe.

1.3.6. Les pronoms indéfinis

-Les pronoms indéfinis servent à désigner d'une manière vague, indéterminée, des personnes ou des choses dont l'idée est exprimée ou nom avant ou après eux.

Les pronoms indéfinis sont :

1°	Autre chose Grand-chose Peu de chose	Quelque chose Autrui Chacun (e)	Je ne sais qui Je ne sais quoi Quelqu'un (e)
2°	On Personne } anciens noms ayant pris un sens indéterminé Rien		
3°	Aucun (e) D'aucun (e)s Certain (e)s	L'un (e) L'autre L'un(e) et l'autre	Nul (le) Pas un(e) Plus d'un (e) Plusieurs [un (e)] tel (le) tout

- Ils passent de la catégorie des adjectifs (ou articles) indéfinis dans celle des pronoms indéfinis quand ils ne sont pas joints à un nom.

-**Aucun** a signifié autrefois « quelque, quelqu'un ». Il a conservé une valeur positive dans certains emplois.

-Mais étant le plus souvent accompagné de la négation, aucun a pris, par contagion, la valeur négative de « pas un ».

-**Nul** se construit toujours avec une négation ; il est toujours au singulier et ne s'emploie que comme sujet.

-Quand il ne renvoie à un nom (ou pronom) exprimé, il ne se dit des personnes et des choses et s'emploie aux deux genres.

-**Autrui** ne se dit que des personnes et s'emploie comme complément prépositionnel, parfois aussi comme sujet ou objet direct.

-**On** (du lat. homo, homme) est régulièrement de la 3^e personne du masculin singulier et ne s'emploie que comme sujet.

- **Personne**, originellement nom féminin, a pu servir ensuite de pronom indéfini masculin singulier .il a gardé son sens positif dans certains emplois.

-Mais personne, étant souvent accompagné d'une négation, a pris, par contagion, la valeur négative de « nul homme ».

-**Quelqu'un**, employé d'une façon absolue, ne se dit que des personnes et uniquement au masculin.

-Son pluriel quelques-uns marque l'indétermination quant au nombre et non plus quant à l'individu.

- Quelqu'un, en rapport avec en ou avec un mot pluriel ou collectif, se dit des personnes et des choses et s'emploie aux deux nombres.

-**Rien** a signifié originellement « chose » il vient du latin rem, accusatif de res, chose. Il a gardé une valeur positive dans certains emplois.

-Mais étant le plus souvent accompagné d'une négation, rien a pris, par contagion, la valeur négative de « nulle chose ».

- **L'un (e)...l'autre, les uns(e)s ...les autres, l'un(e)...un(e) autre, les uns(e)s...d'autres** servent à marquer l'opposition.

- L'un l'autre, les autres, l'un à l'autre, etc., marquent la réciprocité.

Applications

Exercice 1 :

-Parmi les pronoms personnels distinguez ceux qui sont toniques et ceux qui sont atones.

1.Dites-moi ce que vous cherchez.

2. Il importe de se connaître soi-même.

3.Vous, vous cherchez les ennuis ; moi, je les évite.

4.Je soussigné certifie exacte la copie du présent contrat.

5.Le sport nous maintient en bonne condition physique ; l'inaction, elle, nous affaiblit.

Exercice 2 :

-Inventez trois courtes phrases où vous emploieriez :1° un pronom personnel de la 1^{er} personne ;2° un pronom personnel de la 2^o personne ;3° un pronom personnel de la 3^o personne.

Exercice 3 :

-Inventez trois courtes phrases contenant chacune un pronom personnel réfléchi.

1.4. Le verbe (modes et temps) + Applications

-Le verbe est un mot qui exprime, soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet.

-Une locution verbale est une réunion de mots qui exprime une idée unique et joue le rôle d'un verbe.

1.4.1. Les espèces de verbes

1. Le verbe copule

- Le verbe copule est le verbe être joignant l'attribut au sujet.

Certains verbes d'état ou d'action sont aussi verbes copules quand ils joignent l'attribut au sujet : à l'idée qu'ils expriment par eux-mêmes l'esprit associe alors l'idée du verbe être.

2. Les verbes transitifs et intransitifs

- au point de vue de leur objet, les verbes se divisent en verbes transitifs et verbes intransitifs.
- a) Les verbes transitifs

Les verbes transitifs sont ceux qui expriment une action passant (latin transire, passer) du sujet sur une personne ou sur une chose ; ils appellent un complément d'objet (sans lequel ils auraient un sens incomplet et resteraient comme en l'air).

Ils supposent donc une relation nécessaire entre :

-un être ou une chose qui fait l'action ;

-un être ou une chose qui fait la reçoit.

- Ils sont transitifs **directs** quand leur complément d'objet est direct (c'est-à-dire sans préposition).
- Ils sont transitifs **indirects** quand leur complément d'objet est indirect (c'est-à-dire introduit par une préposition).

- **b) les verbes intransitifs**

-Les verbes intransitifs sont ceux qui expriment une action ne passant pas du sujet sur une personne ou sur une chose ; ils n'appellent pas de complément d'objet et suffisent avec leur sujet à exprimer l'idée complète de l'action.

3. Les verbes pronominaux

Les verbes pronominaux sont ceux qui sont accompagnés des pronoms me, te, se, nous, vous, désignant le même être ou objet, les mêmes être ou objets que le sujet.

-Au point de vue du sens, les verbes pronominaux présentent différentes valeurs :

- ✓ Sens réfléchi.
 - ✓ Sens réciproque
 - ✓ Pronom sans fonction logique
 - ✓ Sens passif
- Ils sont **réfléchis** lorsque l'action revient, se réfléchit sur le sujet ; le pronom est alors complément d'objet directe ou indirect.
 - Ils sont **réciproques** lorsque deux ou plusieurs sujets agissent l'un sur l'autre ou les uns sur les autres.

-Le sens réciproque est parfois indiqué par le préfixe entre :

Ils s'**entraident**

ils s'**entre-tuent**

-Souvent le sens réciproque est renforcé par une des expressions l'un l'autre, l'un à l'autre, mutuellement, réciproquement, entre eux.

- Certains verbes pronominaux ont un **pronom sans fonction logique, qui** reflète simplement le sujet, sans jouer aucun rôle de complément d'objet directe ou indirecte.
- Nous employons fréquemment la forme pronominale dans le **sens passif**, toujours sans indication d'agent.

4. Les verbes impersonnels

-Les verbes impersonnels sont ceux qui ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier ; ils ont pour sujet apparent le pronom neutre il.

- a) les verbes impersonnels **proprement dites expriment** des phénomènes de la nature.

On y joint falloir, y avoir, et aussi faire dans des expressions telles que :il fait froid, il fait vent.

- ❖ b) un grand nombre de verbes personnels peuvent être **pris impersonnellement**.

1.4.2. Les formes du verbe

- Dans une forme verbale, nous distinguons :

- Le **radical**, généralement invariable, qui porte le sens que le verbe garde à travers toutes ses formes.
- La **désinence** (ou **terminaison**), essentiellement variable, qui marque les modifications de personne, de nombre, de mode et de temps.

Les formes du verbe varient non seulement d'après le nombre et d'après la personne, mais encore d'après le mode et d'après le temps.

1. Les nombres

Le verbe varie en **nombre**, c'est-à-dire suivant que le sujet est au singulier ou au pluriel.

2. les personnes

Le verbe varie aussi en personne, c'est-à-dire suivant que le sujet désigne :

- La personne ou les personnes qui parlent (1^{re} personne).
- La personne ou les personnes à qui nous parlons (2^e personne).
- La personne ou les personnes de qui nous parlons, la chose ou les choses dont nous parlons (3^e personne).

1. La voix

Nous appelons voix les formes que prend le verbe pour exprimer le rôle du sujet dans l'action, le sens du déroulement de l'action. Nous distinguons :

- La voix **active**, indiquant que le sujet fait l'action ; celle-ci est considérée à partir de l'agent qui la déclenche.
- La voix **passive**, indiquant que le sujet subit l'action ; celle-ci est considérée à partir de l'être ou de l'objet qui l'éprouve.

4. Les modes

Les **modes** sont les diverses manières de concevoir et de présenter l'action exprimée par le verbe. Ils sont personnels ou impersonnels.

a) Les modes personnels

Il y a quatre modes **personnels**, qui admettent la distinction des personnes grammaticales :

- **L'indicatif**, qui présente l'action comme réelle.
- Le **conditionnel**, qui présente l'action comme éventuelle ou comme dépendant d'une condition.
- **L'impératif**, qui présente l'action sous la forme d'un ordre, d'une exhortation, d'une prière.
- Le **subjonctif**, qui présente l'action comme simplement envisagée dans la pensée ou avec un sentiment particulier (comme dans le désir, le souhaite, la volonté, etc.)

b) Les modes impersonnels

Il y a deux modes impersonnels, qui ne varient pas selon les personnes grammaticales :

- L'**infinitif**, forme nominale du verbe, exprimant simplement le nom de l'action.
- Le **participe**, forme adjectivale du verbe, exprimant l'action à la manière d'un adjectif.

5. Les temps

a) Passé, Présent et Futur

Les temps sont les formes que prend le verbe pour indiquer à quel moment de la durée nous situons l'action dans l'une des trois époques : présent, passé, futur.

Nous distinguons les temps suivants

❖ Par rapport au moment présent :

a) Pendant :

Présent : il chante en ce moment

b) Avant :

Imparfait : elle chantait quand je suis entré.

Passé simple : elle chanta alors sa dernière composition.

Passé composé : elle a chanté ce matin.

c)Après :

Futur simple : il chantera demain

Après le moment présent, mais action terminée avant tel moment à venir :

Futur antérieur : dès qu'il aura chanté, il partira.

-Par rapport à tel moment du passé :

a) Avant :

Passé antérieur : dès qu'elle eut chanté, elle parvint.

Plus-que-parfait : il avait chanté quand vous êtes entré.

a) Après

Future de passé : je croyais qu'elle chanterait.

Après tel moment du passé, mais action terminée avant tel moment à venir :

Futur antérieur de passé : je croyais qu'il aurait chanté avant votre départ.

Le futur du passé et le futur antérieur du passé présentent les formes du mode conditionnel, mais ces formes servent alors à situer un fait dans la durée : elles ont donc une valeur de temps.

b) Les temps dans chaque mode

- L'indicatif possède dix temps : le présent, l'imparfait, le passé simple, le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur, le futur simple, le futur antérieur, le futur du passé (qui a les mêmes formes que le conditionnel présent) et le futur antérieur du passé (qui a les mêmes formes que le conditionnel passé).
- Le conditionnel possède deux temps : le présent (dont les formes marquent aussi le futur) et le passé. Le plus-que-parfait du subjonctif (j'eusse aimé) a parfois le sens du conditionnel passé.
- L'impératif possède quatre temps : le présent (dont les formes marquent aussi le futur) et le passé.
- Le subjonctif possède quatre temps : le présent (dont les formes marquent aussi le futur), l'imparfait, le passé et le plus-que-parfait.
- L'infinitif possède trois temps : le présent (dont la forme peut marquer aussi le futur), le passé et le futur (rare : devoir aimer).
- Le participe possède trois temps : le présent, le passé et le futur (rare : devant aimer).

c) Les temps simples et composés

- Les temps simples sont ceux dans lesquels le verbe ne présente, à chaque personne, qu'un seul mot. Ils se trouvent dans la conjugaison active et dans la conjugaison pronominale (dans la conjugaison passive, uniquement au participe passé employé seul).

-Les temps composés sont ceux dans lesquels le participe passé (simple) est joint à différentes formes des verbes avoir ou être : ils se trouvent dans la conjugaison active, dans la conjugaison passive et dans la conjugaison pronominale (dans la conjugaison passive, à tous les temps, sauf le participe passé employé seul).

a) L'aspect du verbe

-L'aspect du verbe est le caractère de l'action envisagée dans son développement, c'est-à-dire dans la durée et dans les parties de la durée où elle se déroule ; les aspects se marquent souvent par des locutions verbales formées d'un auxiliaire d'aspect et d'un infinitif.

En représentant sur la ligne du temps :

-par P l'instant présent ;

-par une ligne ondulée le déroulement de l'action ;

Et en enfermant entre deux parenthèses () le segment de la durée où se tient la pensée, nous pouvons figurer de la manière suivante les principaux aspects :

- Aspect instantané (action instantanée)
- Aspect duratif (action qui dure)
- Aspect inchoatif ou ingressif (action qui commence)
- Aspect itératif (action qui se répète)
- Aspect accompli (action achevée)
- Aspect imperfectif (action non achevée)
- Proximité soit dans le passé, soit le futur.

1.4.3. Les verbes auxiliaires

Les verbes auxiliaires sont des verbes qui, dépouillant leur signification propre, servent à former les temps composés. Les verbes auxiliaires par excellence sont avoir et être.

À côté des auxiliaires avoir et être, il faut mentionner quelques verbes qui sont auxiliaires lorsque, suivis d'un infinitif, ils servent à marquer certains aspects du développement de l'action ou à exprime certaines nuances de mode.

❖ Se conjuguent avec être :

- Tous les temps des verbes passifs.
- Les temps composés de tous les verbes pronominaux :
- Les temps composés de quelques verbes intransitifs exprimant, pour la plupart, un mouvement ou un changement d'état.

❖ Se conjuguent avec avoir

- Les verbes avoir et être
- Tous les verbes transitifs (directs ou indirects)
- La plupart des verbes intransitifs
- Tous les verbes impersonnels proprement dits

C'est une règle traditionnelle que certains verbes intransitifs ou pris intransitivement se conjuguent avec avoir quand ils expriment l'action – et avec être quand ils expriment l'état résultant de l'action accomplie.

1.4.4. La conjugaison

1. Les conjugaisons principales

C'est une tradition de diviser les verbes en quatre classes ou conjugaison, d'après les terminaisons –er , -ir , -oir , -re , de l'infinitif présent . Parmi les verbes en –ir , les uns allongent leur radical par l'insertion de la syllabe –iss- :

Au présent (plur.) de l'indicatif : nous fin-iss-ons , etc . ;

A l'imparfait de l'indicatif : je fin-iss-ons ,etc.,

Au présent (plur.) de l'impératif : fin-iss-e, fin-iss-ez ;

Au présent du subjonctif : que je fin-iss-e, etc.

Au présent du participe : fin-iss-ant .

Les autres verbes en –ir ne présentent pas cet allongement :

Nous sent-ont, je sent-ais ,etc.

Ainsi, en dédoublant la conjugaison en –ir, nous avons cinq classes :

Conjugaison	Type
1 ^{re}	Aimer
2 ^e A	Finir
2 ^e B	Sentir
3 ^e	Recevoir
4 ^e	Rendre

Les verbes en –er constituent la vraie conjugaison régulière en français ; ce sont de beaucoup les plus nombreux : nous en comptons plus de 5.000, c'est-à-dire à peu près les neuf dixièmes des verbes que possède le français.

Les verbes en –ir dont le participe présent est en –issant ne dépassent guère le nombre de 300.

Le reste comprend : une trentaine de verbes en –ir dont le participe présent n'est pas en –issant, une trentaine en –oir et une certaine en –re.

Les verbes de création nouvelle sont plus formés sur la conjugaison en–er : formater, vampiriser, doper, informatiser, squatter, flipper, etc. ; rarement sur la conjugaison en **-ir** (-issant) : amerrir, alunir ; c'est pourquoi ces deux conjugaisons sont dites **vivantes**. Quant à la conjugaison en –ir (sans –iss-), en –oir ou en –re, non seulement elle ne s'enrichit plus d'aucun verbe nouveau, mais elle s'appauvrit peu à peu ; c'est appelée conjugaison **morte**.

1. La conjugaison des verbes irréguliers et des verbes défectifs

❖ a) Les verbes irréguliers

Nous appelons verbes **irréguliers** :

- Ceux qui, tout en gardant le même radicale à tous les temps, présentent à certaines formes des particularités de terminaison.
- Ceux dont le radical ne reste pas le même à tous temps.

❖ b) Les verbes défectifs

Nous appelons verbes défectifs ceux qui ne sont pas usités à certains temps ou à certaines personnes ; par exemple :

-Absoudre n'a ni passé simple ni subjonctif imparfait.

-S'ensuivre n'est usité qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes de chaque temps.

-Gésir ne s'emploie plus qu'au présent et à l'imparfait de l'indicatif et au participe présent.

1.4.5. La syntaxe des modes et des temps

1. L'indicatif

L'indicatif est le mode de l'action considérée dans sa réalité.

a) Le présent

-Dans le sens strict, le présent indique que le fait a lieu au moment même de la parole.

Emplois particuliers

-Nous pouvons rendre mobile l'instant présent et le situer en un point quelconque de la ligne du temps. Nous pouvons aussi étendre en quelque sorte l'instant présent et le faire déborder plus ou moins sur le passé et sur l'avenir.

-Ainsi, dans des emplois particuliers le présent peut exprimer :

- Un fait permanent ou habituel, que nous pouvons, à quelque moment de la durée où nous nous plaçons, regarder comme présent.
- Un fait situé dans un passé récent ou dans un futur proche.
- Un fait futur présenté comme conséquence directe et infaillible d'un autre.
- Un fait passé que nous présentons comme s'il était en train de se produire au moment où nous parlons : c'est le « présent historique » employé pour donner l'impression que nous voyons l'action se dérouler maintenant.
- Un fait futur après si conditionnel.

b) L'imparfait

-En générale, l'imparfait montre une action en train de se dérouler dans une portion du passé, mais sans faire voir le début ni la fin de cette action ; il la montre en partie accomplie, mais non achevée.

❖ Emplois particuliers

Dans des emplois particuliers, l'imparfait peut marquer :

- Un fait permanent ou habituel dans le passé.
- Un futur prochain ou un passé récent par rapport à tel moment du passé.
- Un fait qui devait être la conséquence immédiate et infaillible d'un autre fait (qui ne s'est pas produit).
- Un fait qui a eu lieu à un moment précis du passé.
- Une action présente que l'on semble se hâter de rejeter dans le passé, dans un souci d'atténuation.
- Un fait présent ou futur après si marquant l'hypothèse (le verbe principal étant au conditionnel présent).

c) Le passé simple

- Le passé simple exprime un fait passé considéré depuis son début et dont le déroulement a pris fin ; il ne marque aucunement le contact que ce fait, en lui-même ou par ses conséquences, peut avoir avec le présent.

❖ Emploi particulier

Le passé simple s'emploie parfois comme équivalent du présent pour exprimer une vérité générale ; il est alors accompagné d'un complément de temps

d) Le passé composé

-Le passé composé exprime un fait passé, achevé au moment où nous parlons, et que nous considérons comme relié au présent (parfois le fait a eu lieu dans une période non encore entièrement écoulée, parfois il a une suite ou des résultats dans le présent.

-Cela se comprend mieux si nous considérons qu'une phrase comme « j'ai lu un livre » avait originellement la valeur de « j'ai [maintenant] un livre lu », « je suis [maintenant] dans la situation d'avoir lu un livre.

-Le passé composé peut aussi avoir, dans la langue parlée, la valeur qu'a le passé simple dans la langue écrite, puisque celle-ci ignore ce temps.

❖ Emplois particuliers

Dans des emplois particuliers, le passé composé sert à exprimer :

- Une vérité générale ; il est alors accompagné d'un complément de temps.
- Un fait répété ou habituel.
- Avec la valeur du futur antérieur, un fait non encore accompli, mais présenté comme s'il l'était déjà.
- Avec la valeur du futur antérieur, un fait à venir, après si marquant l'hypothèse.

e) Le passé antérieur

-Le passé antérieur est propre à la langue écrite .il exprime un fait passé entièrement achevé au moment où un autre fait passé a commencé ; souvent les deux faits se suivent immédiatement, mais ils peuvent ne pas être contigus.

-Le passé antérieur s'emploie généralement dans des propositions subordonnées, après une conjonction de temps et se trouve combiné avec un passé simple, dans la principale (parfois avec un passé composé, ou un imparfait, ou un plus-que-parfait).

❖ Emploi particulier

-Le passé antérieur se trouve parfois dans des propositions principales exprimant une action faite rapidement ; dans cet emploi, il est toujours accompagné d'un complément de temps : bientôt, vite, etc.

f) Le plus-que-parfait

- Le plus-que-parfait exprime, comme le passé antérieur, un fait passé qui a eu lieu avant un autre fait passer, mais il ne montre pas le début de la situation dont il s'agit (tandis que le passé antérieur le montre).

❖ Emplois particuliers

Dans des emplois particuliers, le plus-que-parfait peut exprimer :

- Un fait répété ou habituel.
- Avec la valeur d'un passé composé, un fait passé que nous reculons dans le passé, souvent par souci d'atténuation.
- Un fait situé dans le passé, après si marquant l'hypothèse (le verbe principal étant au conditionnel passé).

g) Le futur simple

-Le futur simple sert, en général, à exprimer un fait à venir.

- Dans des emplois particuliers, le futur simple peut marquer :

- Un fait présent que, par politesse, nous présentons comme s'il ne devait se produire que plus tard.

- Avec avoir ou être, un fait présent que nous considérons comme simplement probable : nous nous plaçons, en pensée, dans l'avenir, à un moment où l'opinion que nous avons se trouvera vérifiée.
- Un fait présent contre lequel on s'indigne en le considérant comme prolongé dans le futur.
- Un ordre, un souhaite, une prière, dont nous voulons atténuer ou renforcer le caractère impératif.
- Parfois (surtout dans les exposés historiques) un fait passé, mais postérieur à un présent que le narrateur a situé en imagination dans le passé.

❖ Le futur antérieur

-Le futur antérieur exprime un fait qui, à tel moment à venir par rapport à maintenant, sera accompli ; il marque l'antériorité à l'égard d'un fait futur.

❖ Emploi particulier

- Le futur antérieur peut exprimer un fait passé, que nous plaçons en imagination dans l'avenir, à un moment antérieur à un autre moment à un autre moment à venir. En cet emploi, il sert à marquer soit la supposition, soit diverses nuances affectives.

i) Les deux futurs du passé

❖ Le futur du passé

Le futur du passé exprime un fait futur par rapport à un moment du passé.

❖ Le futur antérieur du passé

Le futur antérieur du passé exprime un fait qui, à tel moment du passé était à venir, avant un autre fait également à venir.

2. Le conditionnel

-Le **conditionnel** exprime un fait que nous présentons comme imaginaire et dont l'accomplissement dépend d'une condition énoncée ou non .il peut marquer :

- ❖ Un fait futur dont l'accomplissement dépend d'une condition présentée comme possible (sens potentiel).

- ❖ Un fait présent ou passé soumis à une condition non réalisée (sens irréel).

❖ Emplois particuliers

Le conditionnel n'exprime pas toujours un fait soumis à une condition .il s'emploie encore :

- Pour exprimer une affirmation atténuée.
- Pour exprimer une exclamation traduisant l'indignation, l'étonnement.
- Pour indiquer un fait simplement imaginaire.
- Pour marquer un désir atténué, une volonté adoucie.
- Pour marquer la supposition, la concession, l'opposition.

3. L'impératif

-**L'impératif** est, d'une façon générale, le mode du commandement, de l'exhortation, de la prière.

❖ Emplois particuliers

Dans des emplois particuliers, l'impératif peut exprimer :

- La supposition, la concession.
- Un ordre, une exhortation que le sujet parlant s'adresse à lui-même.

4. Le subjonctif

-Le subjonctif exprime, en général, un fait simplement envisagé dans la pensée, avec un sentiment particulier (comme dans le désir, le souhait, la volonté, etc.)

Il se trouve le plus souvent dans des propositions subordonnées, mais il s'emploie aussi dans des propositions indépendantes ou principales.

❖ Le subjonctif indépendant

Le subjonctif, dans la proposition indépendante ou principale, peut exprimer :

- À la 3^e personne, un ordre ou une défense.

- Un souhait (avec ou sans que).
- Une concession.
- Une supposition.
- Une exclamation traduisant l'indignation.

❖ Le subjonctif subordonné

Dans les propositions subordonnées, le subjonctif s'emploie :

- Après les verbes de forme impersonnelle marquant soit la nécessité, la possibilité, le doute, l'obligation ou un sentiment personnel, soit
- La certitude ou la vraisemblance et exprimant un sens négatif, interrogatif ou conditionnel.
- Après les verbes d'opinion, de déclaration, de perception, quand le fait est envisagé simplement dans la pensée.
- Après les verbes exprimant la volonté, le doute ou quelque sentiment.
- Après que introduisant une subordonnée complément d'objet mise en tête de la phrase avant la principale.

Dans la subordonnée attribut, ou en apposition, ou complément d'agent, ou complément d'adjectif, si elle exprime un fait envisagé simplement dans la pensée.

Dans la subordonnée complément de nom ou de pronom (subord. relative) :

- a) marquant un but à atteindre, une conséquence ;
- b) ayant un antécédent, accompagné d'un superlatif relatif ou de le seul, l'unique, etc
- c) dépendant d'une principale négative, interrogative ou conditionnelle, si la subordonnée relative exprime un fait envisagé simplement dans la pensée

Dans la subordonnée complément circonstanciel :

- a) marquent le temps et introduite par avant que, en attendant que, jusqu'à ce que ;

b)

b) marquant la fausse cause et introduite par non que, non pas que, ce n'est pas que ;

c) marquent le but ;

d) marquent la conséquence après une principale négative ou interrogative, ou après assez pour que, trop pour que, trop peu pour que, suffisamment pour que, sans que, ou encore quand la subordonnée exprime un fait qui est à la fois une conséquence et un but à atteindre ;

e) marquant la concession (ou l'opposition) ;

f) marquant la condition (ou la supposition) et introduite par une locution conjonctive composée à l'aide de que.

5. L'infinif

L'infinif exprime purement et simplement l'idée de l'action, sans indication de personne ni de nombre ; il ne fait pas connaître si l'action est réelle ou nom.

Outre la valeur purement verbale, il peut avoir la valeur d'un nom.

Comme verbe

C'est surtout dans la proposition infinitive que l'infinif s'emploie comme verbe ; mais il se trouve aussi avec la valeur d'une forme personnelle dans certaines propositions indépendantes ou principales. Nous distinguons :

- L'infinif d'interrogation.
- L'infinif exclamatif.
- L'infinif de narration.
- L'infinif impératif.

Comme nom

Certains infinitifs peuvent être employés substantivement et prendre l'article.

L'infinif peut remplir toutes les fonctions du nom :

- Sujet.

- Attribut.
- Complément d'objet direct ou indirect.
- Complément circonstanciel.
- Apposition ou complément déterminatif.
- Complément de l'adjectif.

6. Le participe

Le participe présent peut être regardé tantôt comme forme verbale tantôt comme adjectif.

Comme forme verbale

Comme forme verbale, le participe présent exprime généralement une action en train de s'accomplir à la même époque que l'action exprimée par le verbe qu'il accompagne .il marque donc une action présente, passée ou future.

- Le participe présent a toujours le sens actif.
- Le participe présent est invariable.

Comme adjectif

Comme adjectif, le participe présent a la valeur d'un simple qualificatif et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte ; il s'appelle alors **adjectif verbal**.

- ❖ En générale, l'adjectif verbal a le sens actif.

Il a parfois le sens passif ou réfléchi. Parfois il n'est ni actif ni passif.

- ❖ Un certain nombre d'adjectifs verbaux se distinguent, par l'orthographe.

Distinction du participe présent d'avec l'adjectif verbal

Le participe présent exprime une action qui progresse, nettement délimitée dans la durée, simplement passagère.

L'adjectif verbal exprime un état, sans délimitation dans la durée, et indique, en générale, une qualité plus ou moins permanente.

La forme en –ant est **participe présent** :

- Quand elle a un complément d'objet direct.
- Quand elle a un complément d'objet indirect ou un complément circonstanciel, pourvu que nous exprimions l'action.
- Quand elle est précédée de la négation ne.
- Ordinairement quand elle est suivie d'un adverbe qui la modifie.
- Quand elle appartient à un verbe pronominal.

- Ordinairement quand elle est précédée de la préposition en (c'est alors le gérondif).
- Dans la proposition participe.

La forme en –ant est **adjectif verbal** quand nous pouvons la remplacer par un autre adjectif qualificatif, et notamment.

- Quand elle est attribut ou simple épithète.
- Ordinairement quand elle précédée d'un adverbe (autre que ne) qui la modifie.

b) Le participe passé

Le participe passé peut-être regardé tantôt comme forme verbale, tantôt comme adjectif. Comme **forme verbale**, le participe passé se trouve dans tous les temps composés .il se trouve aussi employé seul. Comme **adjectif**, le participe passé à la valeur d'un simple qualificatif.

Accord du participe passé

Le participe passé employé **sans auxiliaire** s'accorde en genre et nombre avec le mot auquel il se rapporte.

Le participe passé conjugué avec être s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe.

La même règle s'applique au participe passé employé soit comme attribut du sujet avec des verbes analogues au verbe être, soit comme attribut du complément d'objet directe.

Le participe passé conjugué avec **avoir** s'accorde en genre et en nombre avec son complément d'objet directe s'il en est précédé ; il reste invariable s'il en est suivi ou s'il n'a pas de complément d'objet directe.

Règles particulières

❖ **Attendu, non compris, etc.**

a) attendu, non compris, y compris, entendu, excepté, ôté, ouï, passé, supposé, vu, placés devant le nom ou le pronom, s'emploient comme prépositions et restent invariables

b) quand ces participes sont placés après le nom ou le pronom, ou qu'ils ne le précèdent que par inversion, ils varient.

❖ **Ci-annexé, ci-joint, ci-inclus**

a) ci-annexé, ci-joint ci-inclus sont variables quand ils sont épithètes ou attributs.

b) ils restent invariables quand on leur donne la valeur adverbiale (comparez :ci-contre, ci-après, etc.)

❖ **Participe passé de certains verbes intransitifs**

a) des verbes intransitifs comme coûter, valoir, peser, mesurer, courir, vivre, dormir, régner, etc. peuvent être accompagnés d'un complément circonstanciel qu'il faut se garder de prendre pour un complément d'objet directe ; le participe passé de ces verbes reste invariable.

b) certains verbes intransitifs peuvent devenir transitifs ; leur participe passé est alors variable. Tels sont notamment :

Coûter au sens de : causer, occasionner ;

Valoir au sens de : procurer ;

Peser au sens de : constater le poids ; examiner ;

Courir au sens de : poursuivre en courant ; s'exposer à ; parcourir, etc.

❖ **Participe passé des verbes impersonnels**

Le participe passé des verbes impersonnels ou pris impersonnellement est toujours invariable.

❖ **Dit, dû, cru, su, pu, etc.**

Les participes **dit, dû, cru, su, pu, voulu, et** autres semblables restent invariables lorsqu'ils ont pour complément d'objet direct un infinitif ou une proposition à sous-entendre après eux.

❖ **Participe passé précédé du pronom l'**

Le participe passé est invariable lorsqu'il a pour complément d'objet direct le pronom neutre l' représentant une proposition et signifiant cela

❖ **Participe passé précédé d'un collectif ou d'un adverbe de quantité**

a) lorsque le participe passé et précédé d'un complément d'objet direct renvoyant à un collectif suivi de son complément, l'accord est commandé par le collectif ou par son complément, selon le sens.

b) le participe passé conjugué avec avoir et suivi d'un infinitif s'accorde avec le complément d'objet direct qui précède lorsque ce complément se rapporte au participe. Mais le participe reste invariable si le complément d'objet direct se rapporte à l'infinitif.

❖ **Participe passé précédé de en**

Le participe passé précédé du pronom en complément d'objet direct est généralement invariable, parce que en est neutre et partitif.

❖ Participe passé des verbes pronominaux

- a) Le participe passé des verbes pronominaux **réfléchis** ou **récioproques** s'accorde avec le pronom réfléchi quand celui –ci est complément d'objet direct.
- b) Le participe passé des verbes pronominaux dont le pronom et sans fonction logique (qui n'est pas complément d'objet, ni direct ni indirect) s'accorde avec le sujet. **Exception** : se rire, se plaire (se trouver bien), se complaire (trouver sa satisfaction).
- c) Le participe passé des verbes pronominaux **passifs** s'accorde avec le sujet.

Règles simplifiées

Du moment que le pronom de forme réfléchi n'est pas manifestement complément d'objet indirect, le participe passé du verbe pronominal est variable.

Quatre exceptions :

Se rire,

Se plaire (se trouver bien, trouver du plaisir),

Se déplaire (ne pas se trouver bien),

Se complaire (trouver sa satisfaction).

c) La construction du participe et du gérondif

La clarté demandée que le participe (présent ou passé) placé au commencement d'une phrases ou d'un membre de phrases se rapporte sujet du verbe base de la phrase. Nous considérons comme incorrectes les tournures suivantes :

Connaissant votre générosité, ma demande ne saurait être mal reçue.

Ayant bien récité ma leçon, le professeur m'a attribué la meilleure note.

En attendant votre réponse, veuillez croire à mes sentiments les meilleurs.

1.4.6. L'accord du verbe avec le sujet

Le verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet exprimé ou sous-entendu. Le verbe qui a plusieurs sujets se met au pluriel. Si les sujets ne sont pas de la même personne, le verbe s'accorde avec la personne qui a la priorité : la 1^{ère} personne l'emporte sur les deux autres, et 2^e sur la 3^e.

c) Règles particulières

Le cas d'un seul sujet

❖ Nom collectif ou adverbe de quantité sujet

Le verbe qui a pour sujet un **collectif** suivi de son complément s'accorde avec celui des deux mots qui frappe le plus l'esprit :

Avec le collectif si nous considérons en bloc (dans leur totalité) les être ou les objets dont il s'agit. Avec le complément si nous considérons en détail (dans leur pluralité) les être ou les objets dont il s'agit.

Le verbe qui a pour sujet un **adverbe de quantité** s'accorde avec le complément de cet adverbe ; si ce complément n'est pas exprimé, il est censé être au pluriel.

❖ Il sujet des verbes impersonnels

Le verbe impersonnel (ou employé impersonnels) ayant pour sujet apparent le pronom il est accompagné d'un sujet réel s'accorde toujours avec le sujet apparent il.

❖ Pronom ce sujet

Le verbe être ayant pour sujet le pronom ce se met ordinairement au pluriel quand l'attribut est un nom pluriel ou un pronom de la 3^e personne du pluriel.

Le singulier s'emploie aussi, mais il est plus courant dans la langue familière que dans la langue littéraire.

❖ Pronom relatif qui sujet

Le verbe ayant pour sujet le pronom relatif qui se met au même nombre et à la même personne que l'antécédent de ce pronom.

Le cas de plusieurs sujets

❖ Accord avec le sujet le plus rapproché

Le verbe qui a plusieurs sujets s'accorde avec le plus rapproché :

- Lorsque ces sujets sont à peu près **synonymes**.
- Lorsque ces sujets forment une **gradation**.
- Lorsque ces sujets sont **résumés par un mot** comme tout, rien, chacun, nul, etc.

❖ Infinitifs sujets

Le verbe qui a pour sujets plusieurs infinitifs se met au pluriel.

Cependant, si les infinitifs expriment une idée unique, le verbe se met au singulier.

❖ Sujets joints par *ainsi que*, *comme*, *avec*, etc.

a) Lorsque deux sujets sont joints par une conjonction de comparaison : *ainsi que*, *comme*, *de même que*, *non moins que*, *non plus que*, etc., c'est le premier sujet qui règle l'accord si la conjonction garde toute sa valeur comparative.

b) Mais le verbe s'accorde avec les deux sujets si la conjonction prend la valeur de *et*.

c) Lorsque deux sujets sont joints par *moins que*, *plus que*, *non*, *et non*, *plutôt que*, etc. le verbe s'accorde avec le premier seulement, le second se rapportant à un verbe sous-entendu.

❖ Sujets joints par *ou* ou par *ni*

a) lorsque plusieurs sujets de la 3^e personne sont joints par *ou* ou bien par *ni*, le verbe se met au pluriel si l'on peut rapporter simultanément l'action ou l'état à chacun des sujets.

b) mais si nous ne pouvons pas rapporter l'action ou l'état simultanément à chacun des sujets, le verbe s'accorde avec le dernier sujet seulement.

❖ L'un(e) et l'autre

Après la locution pronominale **L'un(e) et l'autre**, le verbe se met au pluriel ou, beaucoup moins souvent, au singulier.

Applications

Exercice 1 :

-Écrivez aux 3 personnes du singulier de l'indicatif présent les expressions suivantes :

1. Atteindre le but.
2. éteindre le feu.
3. Absoudre l'accusé.
4. Résoudre de partir.
5. Plaindre les malheureux.
6. Dissoudre l'assemblée.
7. Teindre ses cheveux.

Exercice 2 :

- Mettez les phrases suivantes à la forme interrogative négative (2 manières) :

1. Le chien est semblable au loup.
2. Les hommes sont tous frères
3. Tu dois te connaître toi-même.
4. Quiconque a des droits a aussi des devoirs.
5. Prévenir vaut mieux que guérir.
6. Nos connaissances sont une vraie richesse.

Exercice 3 :

-Inventez sur chacun des thèmes suivants une petite phrase où vous emploierez :

1. Un verbe pronominal réfléchi : 1. le coureur. —2. Le chien.

2. Un verbe pronominal réciproque : 1. les voisins. —2. Les frères et sœurs.
3. Un verbe pronominal avec pronom sans fonction logique : 1. le cycliste. —2. la foule.
4. Un verbe pronominal de sens passif : 1. la surprise. —2. Un dessert.

1.5. L'adjectif+ Applications

L'adjectif est un mot que nous joignons au nom pour le qualifier ou pour le déterminer.

Une **locution adjective** est une réunion de mots équivalant à un adjectif :

❖ Nous distinguons :

a) Les adjectifs **qualificatifs** ;

b) **Les adjectifs non qualificatifs** : numéraux, possessif, démonstratifs, relatifs, exclamatifs et indéfini.

Il y a aussi l'adjectif verbal : nous l'appelons ainsi le participe présent employé adjectivement.

1.5.1. Les adjectifs qualificatifs

L'adjectif qualificatif exprimé une manière d'être, une qualité de l'être ou de l'objet désigné par le nom auquel il est joint.

1. Le féminin des adjectifs qualificatif

a). Addition d'un *e*

Nous obtenons le féminin des adjectifs en écrivant à la fin de la forme masculin un *e*, qui souvent ne se prononce pas. Évidemment les adjectifs déjà terminés par un *e* au masculin ne changent pas au féminin.

Toutefois maître et traître, adjectifs, font au féminin maîtresse, traîtresse.

❖ Cas particuliers

- Les adjectifs en **-el, -eil, ainsi que nul et gentil**, redoublent l'l devant l'e du féminin.
- Adjectifs en **-n**

Les adjectifs en **-en, -on** redoublent l'n devant l'e du féminin (et il y a dénasalisation).

Pour lapon, letton, nippon, l'usage hésite : une famille lapone ou laponne.

La longue lettone ou lettonne .la flotte nipponne ou nipponne, mais le redoublement du n semble plus rare.

Les adjectifs en **-in** (-ain, ein), **-un, -an** (sauf paysan, valaisan et veveysan), ne redoublent pas l'n (et il y a dénasalisation).

- Adjectifs, en **-t**

Les adjectifs en **-et** redoublent le t devant l'e du féminin.

Exceptions : les neuf adjectifs complet, incomplet, concret, désuet, discret, indiscret, inquiet, replet, secret ne redoublent pas le t au féminin et prennent un accent grave sur l'e qui précède (lat. completa, etc.).

Mais les adjectifs en **-at, -ot**, sauf boulot, maigriot, pâlot, sot, vieillot, ne redoublent pas le t.

- La plupart des adjectifs en **-s** (précédé d'une voyelle) ou en **-x** ont leur féminin en **-se**.

Mais bas, gras, las, épais, gros, métis, faux (anciennement faus), roux (anciennement rous), ont leur féminin en **-sse**.

Exceptions : exprès fait **expresse** (sans accent grave), quand l'adjective signifie « qui exprime formellement la volonté de quelqu'un ». Une **lettre exprès** reste donc invariable.

- Les adjectifs en **-er** (r muet ou non) forment leur féminin en **-ère** avec un accent grave sur l'e qui précède l'r.
- Les adjectifs en **-f** changent **f** en **v** devant l'e du féminin.

- Ammoniac, caduc, franc (peuple), public, changent **-c** en **-que** au féminin.
- Long, oblong prennent entre le g et l'e du féminin un tréma, indiquant que l'u doit se prononcer.

❖ Adjectifs en **-eur**

- a) Les adjectifs en **-eur** auxquels nous pouvons faire correspondre un participe présent en changeant **-eur** en **-ant** font leur féminin en **-euse**.

Exceptions : enchanteur, pécheur, vengeur, changeant **-eur** en **-eresse** : enchanteresse, pécheresse, vengeresse.

Émetteur, exécuteur, inspecteur, persécuteur changeant **-eur** en **-eresse** : Émettrice, ect.

Pour le féminin de sauveur, nous employons salvatrice.

Pour le féminin de vainqueur, nous empruntons à victorieux le féminin victorieuse.

b).les adjectifs en **-teur** auxquels nous ne pouvons faire correspondre un participe présent en changeant **-eur** en **-ant** font leur féminin en **-trice**.

c) **Cas spéciaux**

- **Coi fait au féminin coite.**

2. Le pluriel des adjectifs qualificatifs

a) **Pluriel en -s**

- ❖ Nous formons le pluriel des adjectifs en écrivant à la fin de la forme du singulier un **s** (muet, sauf en liaison).

Tous les adjectifs féminins prennent un **s** au pluriel des adjectifs masculins.

- ❖ Les adjectifs en **-s** ou **-x** ne changeant pas au pluriel.
- ❖ La plupart des adjectifs en **-al** changent au pluriel masculin cette finale en **-aux**.
- ❖ **Exceptions** : Bancal, fatal, final, naval, ont leur pluriel en **-als**.

Pour un certain nombre d'autres adjectifs en –al, le pluriel masculin est peu employé ou mal fixé. Ainsi font parfois leur pluriel en –als : austral, boréal, glacial, initial, jovial, martial, natal, pascal, théâtral, etc.

Mais rien n'empêche de donner à ces adjectifs un pluriel en –aux.

❖ Beau, nouveau, jumeau, hébreu prennent un x au pluriel.

3. Les degrés des adjectifs qualificatifs

Nous exprimons le degré plus ou moins élevé d'une qualité par le positif, le comparatif et le superlatif des adjectifs qualificatifs.

❖ a).Le positif

Le positif exprime simplement la qualité, sans aucune idée de comparaison.

❖ b).Le comparatif

Le comparatif exprime la qualité avec comparaison :

- Le complément d'égalité se forme au moyen de l'adverbe aussi précédant l'adjectif.
- Le comparatif **de supériorité** se forme au moyen de l'adverbe plus précédant l'adjectif.
- Le comparatif **d'infériorité** se forme au moyen de l'adverbe moins l'adjectif.
- C). Le superlatif

Le superlatif exprime une qualité portée à un très haut degré ou au plus haut degré .il peut être absolu ou relatif.

Le superlatif absolu exprime une qualité portée à un très haut degré sans aucune idée de comparaison

Il se forme habituellement au moyen d'un des adverbes très, fort, bien, extrêmement, infiniment, etc..., précédant l'adjectif.

Le superlatif se marque parfois aussi soit au moyen de certains préfixes ; soit au moyen du suffixe –issime, qui forme des termes d'étiquette ; ou de superlatifs plaisants ou familiers.

Le superlatif relatif exprime une qualité portée au degré le plus élevé ou le plus bas, par comparaison, soit avec l'être ou l'objet dont il s'agit considéré dans des circonstances différentes, soit avec un ou plusieurs autres êtres ou objets. Il est formé du comparatif de supériorité ou d'infériorité précédé soit de l'article défini ; soit d'un adjectif possessif ; soit de la préposition.

Certains adjectifs n'admettent pas de degré, parce qu'ils expriment des idées absolues ou encore parce qu'ils expriment par eux-mêmes le comparatif ou le superlatif.

4. L'accord des adjectifs qualificatifs

L'adjectif qualificatif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte. L'adjectif qualificatif qui se rapporte à **plusieurs noms ou pronoms** se met au pluriel et prend le genre des mots qualifiés

Si les mots qualifiés sont de **genre différents**, l'adjectif se met au masculin pluriel.

Règles particulières

Quand l'adjectif est en rapport avec plusieurs **noms joints par une conjonction de comparaison** (comme, ainsi que, etc.), il s'accorde avec le premier terme de la comparaison si la conjonction garde sa valeur comparative. Mais nous faisons l'accord simultané si la conjonction a le sens de et.

Quand l'adjectif est en rapport avec des **noms synonymes** ou placés par **gradation**, il s'accorde avec le dernier, qui exprime l'idée dominante.

Quand l'adjectif est en rapport avec deux **noms joints par ou**, il s'accorde le plus souvent avec le dernier.

Cet accord est obligatoire si l'adjectif ne qualifie évidemment que le dernier nom.

L'adjectif s'accorde avec les deux noms quand nous voulons marquer qu'il qualifie chacun d'eux.

Quand l'adjectif suit un complément déterminatif, il s'accorde avec le nom complément ou avec le nom complété, selon le sens.

Quand un adjectif est en rapport avec **avoir l'air**, nous avons, en générale, la faculté d'accorder cet adjectif avec air ou avec le sujet.

Quand nous faisons l'accord avec air c'est que nous donnons à ce nom le sens d' « aspect », de « mine ».

Quand nous faisons l'accord avec le sujet, avoir l'air est synonyme de « paraître ».

L'adjectif précédé de **des plus, des moins, des mieux** se met presque toujours au pluriel, même s'il est question d'une seule personne ou d'une seule chose : ces expressions équivalentes à « parmi, les plus, les moins, les mieux ».

Toutefois quand l'adjectif se rapporte à un pronom neutre, nous mettons le singulier.

Même en dehors de ce cas, nous mettons parfois le singulier, qui s'explique par le fait que la comparaison est établie, non entre différents êtres ou objets, mais entre les différents degrés d'une qualité.

❖ Mots désignant une couleur

- a) Si l'adjectif désignant la couleur est **simple**, il s'accord avec le nom qu'il qualifie.

Si l'adjectif désignant la couleur est **composé** (c'est –à-dire qualifié par un autre adjectif ou complété de façon quelconque), l'ensemble reste invariable.

- b) Le nom (simple ou composé) employé pour désigner la couleur reste invariable.

❖ Adjectifs composés

- a) Quand un adjectif composé est formé de deux adjectifs qualifiant l'un et l'autre le même nom, les deux éléments sont variables.

Dans grand-ducal et dans les adjectifs composés dont le premier élément présente la désinence –o ou –i, le premier élément est invariable.

- b) Dans les adjectifs composés formés d'un mot invariable et d'un adjectif, évidemment l'adjectif seul est variable.
- c) Dans les adjectifs composés formés de deux adjectifs, si le premier a la valeur adverbiale, il est invariable.
- d) Dans certains cas, le premier adjectif, bien qu'employé adverbialement s'accorde, suivant un ancien usage, comme l'adjectif (ou le participe) qui le suit.

L'adjectif pris adverbialement après certains verbes, comme dans les expressions : voler bas, sentir bon ; coûter cher, voir clair, marcher droit, chanter faux, parler franc, viser juste, etc., reste invariable.

Cas particuliers

- a) **Demi** , placé devant le nom, est invariable et s'y joint par un trait d'union.

Placé après le nom, il s'accorde en genre seulement et s'y joint par et.

- b) **Demi, semi**, placés devant un adjectif, s'y joignent par un trait d'union, et sont invariable comme adverbes.

À demi s'emploie de même, mais rejette le trait d'union.

- **Mi** est invariable et se joint par un trait d'union au mot qu'il précède.
- **Feu**, signifie « défunt », varie s'il est précédé de l'article défini ou d'un possessif. Dans les autres cas, il reste invariable.
- **Fort**, ne varie pas dans les expressions ne faire fort de, se porter fort pour.
- **Franc de port** est invariable comme locution adverbiale, quand nous le rapportons au verbe. Mais franc varie quand l'expression est rapportée au nom.

- **Grand** ne varie pas dans certaines expressions anciennes où il se trouve devant un nom féminin, auquel il se joint par un trait d'union. Grand est employé de même dans les expressions suivantes (dont la plupart d'ailleurs ne se disent pas au pluriel)
- **Haut** s'emploie adverbiallement dans haut la main. Haut et bas s'emploie de même dans certaines exclamations elliptiques.
- **Nu** est invariable devant tête, bras, jambes, pieds, employés sans article ; il se joint à ces noms par un trait d'union .il varie quand il est placé après le nom.
- **Plein, devant** un nom précédé de l'article ou d'un déterminatif est préposition et reste invariable.
- **Possible** est invariable après le plus, le moins, le meilleur, **etc.**, **s'il** se rapporte au pronom impersonnel il sous-entendu .il est variable s'il se rapporte à un nom.

5. La place de l'adjectif épithète

En principe, nous plaçons en dernier lieu les mots ou les groupes de mots les plus longs. Pour des raisons d'euphonie, nous éviterons que l'adjectif forme avec le nom un concours de sons peu agréables à l'oreille.

L'adjectif inséré entre l'article et le nom se trouve intimement uni à ce nom pour former un tout. Placé après le nom, l'adjectif joue plutôt le rôle d'attribut et exprime quelque chose d'accidentel ou une qualité que nous voulons mettre en relief.

Dans les textes littéraires, les auteurs peuvent changer la place ordinaire de l'épithète pour produire des effets de style.

- ❖ Dans certaines expressions, l'adjectif a une place fixe.

Remarques particulières

- ❖ Nous plaçons **avant** le nom :
 - En générale, l'adjectif monosyllabique qualifiant un nom polysyllabique.
 - En générale, l'adjectif ordinal

- Certains adjectifs qui s'unissent au nom en dépouillant leur valeur ordinaire pour prendre une signification figurée.
- ❖ Nous plaçons après le nom :
 - En générale, l'adjectif polysyllabique qualifiant un nom monosyllabique
 - Beaucoup d'adjectifs exprimant des qualités physiques, occasionnelles, accidentelles.
 - Les adjectifs indiquant la forme ou la couleur.
 - Les adjectifs dérivés d'un nom propre et ceux qui marquent une catégorie religieuse, sociale, administrative ; technique, etc.
 - Les participes passés pris adjectivement et beaucoup d'adjectifs verbaux en -ant.

1.5.2. Les adjectifs numéraux

Les adjectifs numéraux sont cardinaux ou ordinaux.

- a)** Les adjectifs numéraux **cardinaux** (ou noms de nombre) sont ceux qui indiquent le nombre précis des êtres ou des objets désignés par le nom.
- b)** Les adjectifs **ordinaux** sont ceux qui indiquent l'ordre, le rang des êtres ou des objets dont nous parlons.

1. Les adjectifs numéraux cardinaux

Parmi les adjectifs numéraux cardinaux, les uns sont **simple** : un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze, treize, quatorze, quinze, seize, trente, quarante, cinquante, soixante, cent mille.

- ❖ Les autres sont **composés** :

Soit par addition.

Soit par multiplication.

2. Les adjectifs numéraux ordinaux

Sauf premier et second, les adjectifs numéraux ordinaux se forment par l'addition du suffixe –ième aux adjectifs cardinaux correspondants : deuxième, troisième, etc.

❖ Aux adjectifs numéraux nous rattachons :

- Les mots **multiplications**.
- Les noms des **fractions**.
- Des dérivés en **–ain , -aine , -aire** .
- Des expressions **distributives**.

1.5.3. Les adjectifs possessifs

Les adjectifs possessifs sont ceux qui déterminent le nom en indiquant en générale, une idée d'appartenance. Souvent l'adjectifs dit « possessif » marque, non pas strictement l'appartenance, mais divers rapports.

❖ Les adjectifs possessifs sont :

	Un seul possesseur			Plusieurs possesseurs	
	Un seul objet	Plus .obj.		Un seul objet	Plus .obj.
	Masc.	Fém.	2 genres	2 genres	2 genres
1 ^{er} personne	mon	ma	mes	notre	nos
2 ^e personne	ton	ta	tes	votre	vos
3 ^e personne	son	sa	ses	leur	leurs

Outre ces formes (qui sont atones), il y a les formes toniques : mien, tien, sien, nôtre, vôtre, leur, qui s'emploient, aux deux genres et aux deux genres et deux nombres, comme attributs, surtout dans le style archaïque ou familier.

Notre, nos, vos s'emploient au lieu de **mon, ma, mes, ton, ta, tes**, dans les phrases où nous nous servons du pluriel dit de majesté, de politesse ou de modestie. L'adjectif possessif peut prendre une valeur expressive et marquer relativement à l'être ou à la chose dont il s'agit l'intérêt, l'affection, le mépris, la soumission, l'ironie de la personne qui parle.

En générale, nous remplaçons l'adjectif possessif par l'article défini quand le rapport de possessif est assez nettement indiqué par le sens général du rapport de possession est assez nettement indiqué par le sens général de la phrase, notamment devant les noms désignant des parties du corps ou du vêtement, les facultés intellectuelles. Mais nous mettons le possessif quand il faut éviter l'équivoque, ou quand nous parlons d'une chose habituelle, ou quand le nom est qualifié (non quand il est attribué).

Quand **chacun** ne correspond pas dans la phrase à un pluriel qui précède, nous employons son, sa, ses, pour marquer la possession.

Quand il renvoie à un pluriel de la 1^e ou de la 2^e personne, nous employons notre, nos, votre, vos.

Quand il renvoie à un pluriel de la 3^e personne, nous employons tantôt son, sa, ses, tantôt, leur (s) : l'usage est hésitant.

Après un nom d'être inanimé, pour déterminer le nom de la chose possédée, nous employons ou bien l'adjectif possessif ou bien, plus fréquemment, l'article défini et le pronom en si les deux noms ne se trouvent pas dans la même proposition.

Toutefois, c'est toujours l'adjectif possessif que nous employons quand le nom de la chose est sujet d'un verbe d'action ou qu'il est précédé d'une préposition.

Accord

a).leur , notre, votre, ainsi que les noms qu'ils accompagnent, restent au **singulier**.

- devant les noms qui n'admettent pas le pluriel.
- quand il n'y a qu'un seul objet possédé par l'ensemble des possesseurs.

b).ils prennent la forme de **pluriel** :

- devant les noms qui n'ont pas de singulier .
- quand la phrases implique l'idée de réciprocité, de comparaison ou d'addition
- quand il y a plusieurs objets possédés par chaque possesseur

c).lorsque chacun des possesseurs ne possède qu'un seul objet, selon le point de vue de l'esprit, nous employons :

-**le singulier** si nous envisageons le type plutôt que la collection

-**le pluriel** si nous envisageons la pluralité ou la variété du détail.

1.5.4. Les adjectifs démonstratifs

Les adjectifs démonstratifs sont ceux qui marquent, en générale, que l'on montre (réellement ou par figure) les être ou les objets désignés par les noms auxquels ils sont joints. L'adjectif démonstratif s'emploi souvent avec une valeur atténuée, sans qu'il exprime précisément l'idée démonstrative.

L'adjectif démonstratif se présente sous les formes suivantes :

	Masculin	Féminin
Singulier	Ce, cet	Cette
Pluriel	Ces	

1.5.5. Les adjectifs relatifs interrogatifs et exclamatifs

a) les adjectifs **relatifs** sont ceux qui se placent devant un nom pour indiquer que nous mettons en relation avec ce même nom déjà exprimé (ou suggéré) précédemment la proposition qu'ils introduisent.

-pour **le singulier** masc : lequel, duquel, auquel

 Fém : laquelle, de laquelle, à laquelle

-Pour le **pluriel** masc : lesquels, desquels, auxquels
 Fém : lesquelles, desquels, auxquelles

Les adjectifs relatifs sont d'un emploi vieux et ne sont guère d'usage que dans la langue juridique ou administrative.

b) les adjectifs **interrogatifs** : **quel, quelle, quels, quelles**, indiquent que l'être désigné par le nom fait l'objet d'une question relative à la qualité, à l'identité, au rang.

c) Ces même adjectifs **quel, quelle, quels, quelles, sont exclamationnels, quand ils** servent à exprimer l'admiration, l'étonnement, l'indignation.

1.5.6. Les adjectifs indéfinis

Les adjectifs indéfinis sont ceux qui se joignent au nom pour marquer, en générale, une idée plus ou moins vague de quantité ou de qualité, ou une idée d'identité, de ressemblance, de différence.

❖ Les adjectifs indéfinis sont :

Aucun	Divers	Même	Quel
Autre	Je ne sais quel	Nul	Quelconque
Certain	L'un et l'autre	Pas un	Quelque
Chaque	N'importe quel	Plus d'un	Tel
Différents	Maint	Plusieurs	Tout

-**Aucun** et **nul**, marquant la quantité zéro, ne s'emploient généralement qu'au singulier. Ils s'emploient au pluriel devant des noms qui n'ont pas de singulier ou qui prennent au pluriel un sens particulier. Même en dehors de ces cas, ils se trouvent parfois au pluriel

Aucun a signifié primitivement quelque, quelqu'un, cette valeur positive, il l'a conservée dans certains cas. Le plus souvent aucun est accompagné de la négation ne ; c'est pourquoi il a pris, par contagion, la valeur de nul.

a) **quel que** s'écrit en deux mots quand il est suivi du verbe être ou d'un verbe similaire (parfois précédés de devoir, pouvoir), soit immédiatement, soit avec l'intermédiaire d'un pronom ; quel est alors attribut et s'accorde avec le sujet du verbe.

b) **Quelque**, dans l'expression quelque ...que, s'écrit en un mot.

- Devant un nom, il est adjectif et variable.
- Devant un simple adjectif, il est adverbe et invariable.
- Devant un adverbe, il est lui-même adverbe et invariable.
- Devant un adjectif suivi d'un nom, il est adverbe et invariable quand le nom est attribut (le verbe de la subordonnée est alors être ou un verbe similaire). Sinon, il est adjectif et variable.

Quelque, en dehors de l'expression quelque ...que, est adjectif et variable quand il se rapporte à un nom. Il est adverbe et invariable quand, devant un nom de nombre, il signifie « environ », ou encore dans l'expression quelque peu.

Chaque est exclusivement adjectif singulier.

Différents, divers, sont adjectifs indéfinis lorsque, placés devant le nom, ils marquent la pluralité de personnes, de choses qui ne sont pas les mêmes.

Certain est adjectif indéfini lorsqu'il est placé devant le nom ; il est parfois précédé de l'article un (e) au singulier, ou de la préposition de, sans article, au pluriel.

Tout peut être adjectif, pronom, nom ou adverbe.

Adjectif

a) tout est adjectif qualifiant quand il signifie « entier » ou « unique ».

b) tout est adjectif indéfini et fait tous au masculin pluriel :

- Quand il signifie « les uns et les autres sans exception »

- Quand il signifie « chaque »
- Quand il précise un nom ou un pronom exprimé dans la même proposition (au masculin pluriel, l's se prononce)

Pronom

Tout est pronom indéfini et fait tous au masculin pluriel lorsqu'il représente un ou plusieurs noms ou pronoms précédemment exprimés, ou encore lorsque, employé sans rapport avec aucun nom ou pronom exprimé, il signifie « toute chose, tout le monde, tous les hommes ».

Nom

Tout est nom quand il signifie « la chose entière » : il est alors précédé de l'article ou d'un déterminatif et s'écrit tous au pluriel.

Adverbe

Tout est adverbe et invariable quand il signifie « entièrement, tout à fait » ; il modifie alors un adjectif, une locution adjectivale, un participe, un adverbe.

Tout est encore adverbe dans la locution tout ...que signifiant « quelque...que », et aussi devant un gérondif.

Même peut être adjectif ou adverbe. Il est **adjectif** indéfini et variable.

- Lorsque, placé devant le nom, il marque l'identité, la ressemblance.
- Lorsque placé immédiatement après un nom ou un pronom qu'il souligne, il indique que nous désignons exactement la personne ou la chose dont il s'agit, ou que la qualité exprimée par le nom est considérée dans toute sa plénitude.

-même est **adverbe** et invariable quand il marque l'extension ; il signifie alors « aussi, jusqu'à, de plus ».

Tel peut être adjectif ou pronom.

Adjectif

a) Tel est adjectif qualificatif quand il signifie « semblable » ou « si grand, si fort ».

b) Tel, placé devant le nom, est adjectifs indéfini dans des phrases où nous parlons de personnes ou de choses que nous ne voulons ou ne pouvons désigner précisément.

Applications

Exercice 1 :

« Elle n'y mêlait aucun des moments douloureux, des sous-entendus rageurs qui étaient fréquents chez mon amie. J'ai dit pourtant qu'elle était charmante quand elle inventait un récit qui ne laissait pas de place au doute, car on voyait alors devant soi la chose_ pourtant imaginée _ qu'elle disait, en se servant comme vue de sa parole. » *Marcel Proust, La prisonnière*

-Relevez dans le texte ci-dessus les adjectifs qualificatifs et analysez-les

Exercice 2 :

-Joignez à chacun des noms suivants une adjective qualificative épithète :

Un livre un orage un chemin un paysage un professeur une pluie un ciel une maladie

Exercice 3 :

-Employer chacun des mots suivants dans une courte phrase d'abord comme nom, puis comme adjectif qualificatif :

Noir beau vieux riche utile piquant ridicule froid

1.6. Les déterminants (article, déterminant possessif, etc.) + Applications

1.6.1. L'article

L'article est un mot que nous plaçons devant le nom pour marquer que ce nom est pris dans un sens complètement ou incomplètement détermine ; il sert aussi à indiquer le genre et le nombre du nom qu'il précède.

Nous distinguons deux espèces d'articles : l'article défini et l'article indéfini.

1.6.1.1. L'article défini

L'article défini est celui qui se met devant un nom dont le sens est complètement déterminé : L'article défini est :

Le pour le masculin singulier ;

La pour le féminin singulier ;

Les pour le pluriel des deux genres.

L'article élide est l'article le, la, dont la voyelle est remplacée par une apostrophe devant les mots commençant par une voyelle ou un h muet :

L'article contracté est le résultat de la fusion des prépositions à, de, avec les articles le, les

D'une manière générale, l'article défini se met devant les noms communs pris dans un sens compétemment déterminé.

Emplois particuliers

En particulier, il s'emploie :

1° parfois comme démonstratif

2° parfois comme possessif, surtout devant des noms désignant des parties du corps ou du vêtement, ou les facultés intellectuelles, quand l'idée de possession est suffisamment marquée par le sens général de la phrase.

3° devant le nom complément du collectif général (désignant tous les êtres d'une espèce ou d'un groupe).

4° parfois devant les noms propres de personnes :

-Quand ils sont employés soit dans sens emphatique (alors l'article est au pluriel), soit dans un sens méprisant. L'article se rencontre devant des noms de famille italiens ou devant des noms de cantatrices ou d'articles célèbres. Quand ces noms propres sont accompagnés d'une épithète ou déterminés par un complément. Quand ils désignent soit plusieurs individus de même nom, soit des types, des familles entières, des peuples. Quand ils désignent des œuvres produites.

5° Devant les noms propres de continents, de pays, de provinces, de montagnes, de mers, de cours d'eau, d'îles. Les noms des petites îles et les noms masculins d'îles lointaines ne prennent pas l'article : Malte, Madagascar, Bornéo.

Les noms de villes rejettent l'article : Dakar, Rome ; sauf s'ils sont accompagnés d'une épithète ou d'un complément, ou encore s'ils étaient originellement des noms communs :

- ❖ Devant plus, moins, mieux, suivis s'un adjectif ou d'un participe, l'article le reste invariable et forme avec ces adverbes des locutions adverbiales, quand il y a comparaison entre les différents degrés d'une qualité.

Mais l'article s'accorde lorsque nous faisons la comparaison entre des êtres ou des objets différents.

1.6.1.2. L'article indéfini

L'article indéfini indique que l'être ou l'objet nommé est présenté comme non précisé, non déterminé, non encore connu.

L'article indéfini est :

Un pour le masculin singulier ;

Une pour le féminin singulier ;

Des pour le pluriel des deux genres ;

Outre les valeurs qu'il a dans l'emploi générale (c.-à.-d. la valeur numérale affaiblie ou celle de « un certain »), l'article indéfini peut avoir, dans des emplois particuliers, certaines valeurs expressives ; ainsi il s'emploie :

1° Avec une valeur de généralisation, devant un nom désignant un type (c.-à.-d. considéré comme représentant tous les individus de l'espèce).

2° Avec une valeur emphatique, dans des phrases exclamatives :

Exemple : Il fait une chaleur ! Il a des oreilles !

Devant un nom propre, soit par mépris, soit par emphase, soit pour donner au nom propre la valeur d'un nom commun.

-L'article partitif

- L'article partitif est celui qui se place devant le nom des choses qui ne peuvent se compter, pour indiquer qu'il s'agit d'une partie seulement ou d'une certaine quantité de ce qui est désigné par le nom.

❖ L'article partitif est :

Du (de l') pour le masculin singulier ;

De la (de l') pour le féminin singulier ;

Des pour le pluriel des deux genres.

❖ Devant les noms précédés d'un adjectif, au lieu de du, de la, de l', des, nous mettons de ; dans la langue soignée.

Cependant nous mettons du, de la, de l', des :

- Quand l'adjectif sert à former un nom composé.
- Quand l'adjectif fait corps avec le nom.

❖ Devant un nom complément d'objet direct du sujet réel partitivement dans une phrase négative, nous employons le simple de si la négation est absolue, c'est -à-dire si le nom peut être précédé de l'expression « aucune quantité de ».

Mais nous employons du, de la, de l', des, si la phrase, malgré le tour négatif, implique, quant au nom, une idée affirmative.

De même quand nous voulons insister sur le nom.

-La répétition de l'article

Si l'article est employé devant le premier nom d'une série, il doit l'être aussi devant chacun des autres. Mais l'article ne se répète pas quand le second nom est l'explication du premier, ou qu'il désigne le même être ou objet, ou encore quand les noms forment un tout étroitement uni dans la pensée.

L'article se répète devant deux adjectifs unis par et ou par ou lorsque ces adjectifs qualifient des êtres ou des objets différents, quoique désigne par un seul nom. Mais

nous ne répétons pas l'article si les deux adjectifs qualifient un seul et même être ou objet, un seul groupe d'êtres ou d'objets.

1.6.1.3. L'omission de l'article

Nous omettons l'article :

1° Devant des compléments déterminatifs n'ayant qu'une simple valeur qualificative, ou désignant la destination d'un récipient.

2° Dans certains proverbes, des certaines comparaisons ou certaines expressions sentencieuses.

3° Dans certaines énumérations rapides.

4° Devant le nom apposé ou attribué exprimant simplement une qualité

Mais nous mettons l'article si le nom apposé ou attribut garde toute sa valeur substantive et marque une identification nettement soulignée.

5° Devant le nom mis en apostrophe.

6° Dans un grand nombre d'expressions où le est intimement lié au verbe ou à la préposition.

Notons encore les deux cas suivants (moins importants) :

1-souvent devant les noms unis au moyen de soit ...ou, tant ...que, (ni)...ni, (et)

2-Dans les inscriptions, les titres d'ouvrages, les adresses, etc

Applications

Exercice 1 :

-Faites entrer chacun des noms suivants dans deux courtes phrases ;

Dans la 1^{er}, il sera précédé d'un article défini ; dans la seconde, d'un article indéfini :

Rose – Livre – Maison – Hironnelle - Chat.

Exercice 2 :

-Mettez devant chacun des noms ou groupes suivants l'article le ou la et faites l'élision quand il y a lieu :

Origine - Habitude -Hirondelle- Haut - Lieu - Yaourt - Entreprise - Hérisson

Halo - Abondance - Hurluberlu - Heure - Humble - Demeure – Oisiveté - Heureux- Jour - Ouistiti

Exercice 3 :

-Sur chacun des thèmes suivants formez deux phrases où vous emploierez devant plus, moins ; mieux :

1° l'article variable le, la, les ;

2° l'article invariable le.

2. la famille. _2. l'article. _3.les sports.

1.6.2. Les déterminants

Il est regroupé sous l'appellation de déterminants l'ensemble des mots qui ont comme rôle d'introduire le nom dans une phrase. Outre leur valeur d'actualisation, les déterminants permettent d'exprimer des nuances variées d'identité, de quantité, de possessions, ect. Ces valeurs sont décrites dans les articles particuliers consacrés à chaque type de déterminants. Les déterminants sont les constituants du groupe nominal et forment avec le nom le groupe nominal minimal.

Outre l'article, sept déterminants sont à identifier : Les adjectifs possessifs, les adjectifs démonstratifs, les adjectifs interrogatifs, les adjectifs exclamatifs, les adjectifs numéraux, les adjectifs relatifs et les adjectifs indéfinis (revenir au point 1.5)

Applications**Exercice 1 :**

-Lisez le texte suivant et soulignez tous les déterminants en les classant ensuite dans le tableau.

« Quelques jours avant que Véra revienne avec le bébé, je suis surprise en voyant que les objets qui m'appartiennent ne sont plus dans ma chambre, une assez vaste chambre donnant sur la rue. La grande et grosse femme qui s'occupe de tout dans la maison m'apprend que j'habiterai dorénavant dans la petite chambre qui donne sur la cour, tout près de la cuisine... « Qui va habiter dans ma chambre ? - Ta petite sœur avec sa bonne ... - Quelle bonne ? - Elle va arriver... »

D'après Nathalie Sarraute, *Enfances*, Gallimard, 1983

Articles		Déterminants			
Définis	Indéfinis	Possessifs	Démonstratifs	Indéfinis	Interrogatifs

Exercice 2 :

-Reliez par une flèche le mot en gras à la bonne réponse.

- | | |
|--|-----------------------------|
| 1. Quel mauvais temps ! | a. Déterminant indéfini |
| 2. Un livre de classe. | b. Déterminant possessif |
| 3. Quelle heure est-il ? | c. Déterminant exclamatif |
| 4. Mon cousin habite en Italie. | d. Article indéfini |
| 5. Il ne manque aucun cours. | e. Déterminant interrogatif |

Exercice 3 :

-Soulignez d'un trait les déterminants possessifs et de deux traits les déterminants démonstratifs puis entourez le mot qu'ils introduisent.

Mon jardin

« Les arbres que j'ai plantés dans mon jardin prospèrent ; ils sont encore si petits que je leur donne de l'ombre quand je me place entre eux et le soleil. Un jour, en me rendant cette ombre, ils protégeront mes vieux ans comme j'ai protégé leur jeunesse. Je les ai choisis de divers climats où j'ai erré ; ils me rappellent mes

voyages et nourrissent au fond de mon cœur d'autres illusions. Ce lieu me plaît ; je l'ai payé du produit de mes rêves et de mes veilles. Je me suis attaché à ces arbres ; je les connais tous par leur nom comme mes enfants ; c'est ma famille. »

D'après François-René de Chateaubriand, Les Mémoires d'outre-tombe, 1849

1.7. Les adverbes + Applications

L'adverbe est un mot invariable que nous joignons à un verbe, à un adjectif ou à un autre adverbe, pour en modifier le sens

Une locution adverbiale est une réunion de mots équivalent à un adverbe.

Nous pouvons distinguer sept espèces d'adverbe, marquant :

a) La manière ;	d) Le lieu ;
b) La quantité (et l'intensité) ;	e) L'affirmation ;
c) Le temps ;	f) La négation ;
	g) Le doute

a) Les adverbes de manière

Ainsi	Debout	Gratis	Pis	Vite
Bien	Ensemble	Incognito	Plutôt	Volontiers
Comme	Exprès	Mal	Quasi	Etc.
Comment	Franco	Mieux	Recta	

Il faut y ajouter un très grand nombre d'adverbe en –ment, quantité de locutions adverbiales : à l'envi, à tort, à loisir, à propos, cahincaha, etc., certains adjectifs neutres pris adverbialement avec des verbes : bon, bas, cher, clair, etc.

b) Les adverbes de quantité et d'intensité

Assez	Fort	Presque
Aussi	Guère	Que (vous êtes fort !)
Autant	Mais (n'en pouvoir -)	Quelque (dix ans)
Beaucoup	Moins	Si
Bien (aise)	Moitié (mort)	Tant
Combien	Par (trop)	Tout (fier)
Comme... !	(ne) pas autrement	Tout à fait
Comment (=à quel point)	(=guère)	Tellement
Davantage	Pas mal	Très
Environ (un an)	Peu	Trop
	Plus	

Il faut y ajouter certains adverbes en –ment exprimant la quantité, l'intensité : abondamment, énormément, grandement, extrêmement, immensément, complètement, etc.

c) Les adverbes de temps

Alors	Déjà	Jadis	Sitôt
Après	Demain	Jamais	Soudain
Après-demain	Depuis	Longtemps	Subito
Aujourd'hui	Derechef	Lors	Tantôt
Auparavant	Dorénavant	Maintenant	Tôt
Aussitôt	Encore	Naguère	Toujours

Autrefois	Enfin	Parfois	
Avant	Ensuite	Puis	
Avant-hier	Hier	Quand ?	
Bientôt		Quelquefois	

Nous y joignons un certain nombre de locutions adverbiales, telles que : tout de suite, de suite, par la suite etc.

d) Les adverbes de lieu

Ailleurs	Ça	Derrière	Loin
Alentour	Céans (vieux)	Dessous	Où
Arrière	Ci	Dessus	Outre
Attenant	Contre	Devant	Partout
Autour	Dedans	Ici	Près
Avant	Dehors	Là	Proche (vieux)

À cette liste, il faut ajouter un certain nombre de locution adverbiales comme : au-dedans, au-dehors, ci-après, ci-contre, en arrière, en avant, etc.

e) Les adverbes d'affirmation

Assurément	Certes	Que si	Soit
Aussi	En vérité	Sans doute	Volontiers
Certainement	Oui	Si	Vraiment
Bien	Précisément	Si fait (vieux)	Etc.

f) Les adverbes de négation

Ce sont à proprement dire : non, forme tonique, et ne forme atone.

Certains mots, comme aucun, aucunement, qui accompagnent ordinairement la négation, sont devenus aptes à exprimer eux –mêmes l'idée négative.

g) Les adverbes de doute

Ce sont : apparemment, peut-être, probablement, sans doute, vraisemblablement.

La formation des adverbes en –ment

Nous formons les adverbes en –ment en ajoutant ce suffixe –ment au féminin de l'adjectif. Beaucoup d'adjectifs ne peuvent donner naissance à des adverbes en –ment

Règles particulières

- dans les adverbes en –ment correspondant à des adjectifs terminés au masculin par une voyelle, l'e féminin de ces adverbes a disparu : vrai, vraiment.
- On a –**ément** au lieu de –ement dans certains adverbes tels que : commodément.
- Gentil donne gentiment ; À traître répond traîtreusement, formé sur traîtreuse, féminin de l'ancien adjectifs traîtreux.
- Aux adjectifs en –ant et-ent correspondent des adverbes en –**amment**, –**emment** : vaillant, vaillamment.

Exceptions : lent, lentement ; présent, présentement.

- Quelques adverbes en –ment sont tirés de noms, d'adjectifs indéfinis ou d'adverbes : bêtement, diablement, vachement (très familier), tellement.

Les degrés des adverbes

Certains adverbes admettent, comme les adjectifs qualificatifs, divers degrés.

Ce sont :

1-loin, longtemps, près, souvent, tôt, tard.

2-les adjectifs pris adverbialement et modifiant un verbe :bas, bon, cher, etc.

3-certaines locutions adverbiales : à regret, à propos, etc.

4-la plupart des adverbes en –ment.

5-beaucoup, bien, mal, peu.

La place de l'adverbe

La place de l'adverbe est assez variable ; assez souvent elle est réglée par des raisons de style.

a) avec un verbe

Temps simple

Si le verbe est à un temps simple, l'adverbe qui le modifie se place généralement après lui.

Temps composé

Si le verbe est à un temps composé, l'adverbe se place à peu près indifféremment après le participe ou entre l'auxiliaire et la participe. Cependant les adverbes de lieu se placent après le participe.

b) avec un adjectif, un participe ou un adverbe

L'adverbe se place, en générale, avant l'adjectif, le participe ou l'adverbe qu'il modifie.

Emploi de certains adverbes

a) Les adverbes de manière

Pis, comparatif archaïque de mal, ne s'emploie plus guère que dans des locutions toutes faites .il peut être :

- ✓ Adverbe.
- ✓ Adjectif attribut ou complément d'un pronom neutre.
- ✓ Pronom.
- ✓ Nom.

Dans l'expression dire (écrire, penser) pis que prendre de quelqu'un, pis est une forme nominalisée employée sans article.

Plutôt, en un mot, marque la préférence.

Plus tôt, en deux mots, marque le temps et s'oppose à « plus tard »

b) Les adverbes de quantité

Si, aussi se joignent à des adjectifs, à des participe-adjectifs et à des adverbes.

Tant, autant se joignent à des noms et à des verbes.

Si, tant marquent l'intensité.

Aussi, autant marque la comparaison.

Beaucoup

-Après un comparatif, ou après un verbe d'excellence, ou avec un superlatif, beaucoup doit être précédé de la préposition de.

- Avant un comparative, il peut être précédé de la préposition de.

Davantage ne peut modifier un adjectif ni un adverbe.

Au lieu de : elle est davantage heureuse, il faut dis elle plus heureuse.

Plus, moins introduisent par que le complément du comparatif.

Toutefois lorsque le complément du comparatif est ou renferme un nom de nombre, il s'introduit par de.

Nous disons : plus **qu'**à demi..., plus **qu'**à moitié, etc., mais on peut dire aussi, surtout dans la langue littéraire : plus **d'**à demi..., plus **d'**à moitié, etc.

b) **Les adverbess de temps**

De suite signifie « sans interruption »

Tout de suite signifié « sur-le-champ »

Tout à coup signifie « soudainement »

Tout d'un coup signifie « tout en une fois » tout d'un coup s'emploie aussi quelquefois dans le sens de tout à coup (Académie).

c) **Les adverbess de négation**

La négation pure s'exprime par nom, forme tonique, et par ne, forme atone.

a) **Non**, dans les réponses et ailleurs, à la valeur d'une proposition reprenant de façon négative une idée, une proposition ou un verbe antérieur.

b) **Non** peut nier un élément de phrases qu'il oppose à un autre élément de même fonction que le premier.

N'est généralement accompagné d'un des mots pas, point, aucun, aucunement, guère, jamais, nul, nullement, personne, plus, que, rien, ou d'une des expressions

âme qui vive, qui que ce soit, quoi que ce soit, de ma vie, de longtemps, nulle part, etc.

Ne ...que est une locution restrictive équivalant à seulement.

Ne employé seul

Obligatoirement Ne s'emploie obligatoirement seul :

-dans certaines phrases proverbiales ou sentencieuses et dans certaines expressions toutes faites.

-avec ni répété.

-avec que, adverbe interrogatif ou exclamatif signifiant pourquoi.

-avec savoir au avoir , suivis de que interrogatif et d'un infinitif.

Facultativement Ne s'emploi facultativement seul :

-dans les propositions relatives de conséquence dépendant d'une principale interrogative ou négative.

-avec cesser, oser, pouvoir, surtout aux temps simples et avec un infinitif complément.

-avec si conditionnel.

Devant autre suivi de que.

-après le pronom et l'adjectif interrogatif

-après depuis que, il y a (tel temps) que, voici ou voilà (tel temps) que, quand le verbe dépendant est à un temps composé.

Ne explétif

Verbes de crainte

a)

1. Après les verbes de crainte pris affirmativement, nous mettons ordinairement ne quand la subordonnée exprime un effet que nous craignons de voir se produire

2. Après ces verbes pris négativement, nous ne mettons pas ne.

3. Après ces verbes pris interrogativement ou bien à la fois interrogativement et négativement, le plus souvent nous omettons ne.

b) Dans tous ces cas, nous mettons la négation complète s'il s'agit d'un effet que nous craignons de voir ne pas se produire.

Verbes d'empêchement, de précaution, de défense

Après éviter que, empêcher que, l'emploi de ne est facultatif.

Verbes de doute, de négation

a) après douter, mettre en doute, nier, disconvenir, désespérer, contester, méconnaître, dissimuler, etc..., employé affirmativement, l'infinitif complément ou la subordonnée ne prennent pas ne.

b) mais dans l'emploi négatif ou interrogatif, ces verbes demandent ordinairement ne après eux.

Propositions comparatives

a) la proposition second terme d'une comparaison d'inégalité prend souvent ne si le principe est affirmatif.

b) quand la principale est négative ou interrogative, ordinairement nous ne mettons pas ne dans la subordonnée.

Locution conjonctive

a) Après avant que, l'emploi de ne est facultatif.

b) Après moins que, nous mettons ordinairement ne.

Après que mis pour avant que, sans que, à moins que, de peur que, nous devons mettre ne.

c)Après sans que (qui implique déjà une négation), nous ne mettons pas ne.

- Après il s'en faut que (affirmatif, négatif ou interrogatif), ne est facultatif.

Après il tient à ...que, il dépend de ...que, pris affirmativement, nous ne mettons aucune négation où nous mettons la négation complète, selon le sens.

Dans l'emploi négatif ou interrogatif, ces expressions sont ordinairement suivies de ne.

Applications

Exercice 1 :

-Dites de chaque adverbe à quelle espèce il appartient.

1. l'air est très léger par un matin de mai. C'est alors que j'aime à faire une promenade dans la campagne.
2. Elle est souvent volubile, mais quelquefois, elle ne trouve rien à raconter.
3. Je viendrai volontiers te voir demain.
4. Depuis très longtemps, je songe à vivre ailleurs.
5. Parfois siffle un merle qu'on n'entendait pas avant.

Exercice 2 :

- Discernez les adverbes et analysez chacun d'eux.

1. Elle lui parle toujours poliment.
2. Où vis-tu maintenant, après avoir longtemps parcouru le monde ?
3. Le soleil doucement va plonger dans les flots, dont la surface paraître tout enflammée.
4. On va bien loin chercher le bonheur, on le trouverait peut-être si on profitait de la vie telle qu'elle est.

Exercice 3 :

-Inventez trois phrases contenant un adverbe de temps sur le thème des médias.

1.8. Les conjonctions (coordination et subordination) + Applications

La conjonction est un mot invariable qui sert à joindre et à mettre en rapport, soit deux propositions (de même nature ou de nature différente), soit deux mots de même fonction dans une proposition.

Une locution conjonctive est une réunion de mots équivalents à une conjonction.

Liste des principales conjonctions

Ainsi (vous consentez)	Comme	Lorsque
Aussi (j'y tiens)	Comment (interr.ind.)	Mais
Avec (le père, avec le fils)	Donc	Néanmoins
Bien (je le fais bien, moi)	Encore (s'il travaillait)	Ni
Car	Enfin (c'est un vaurien)	Or
Cependant	Ensuite	Où
Combien (interr.ind.)	Et	Partant
Pourtant	Que	Soit ...soit
Puis	Quoique	Tantôt...tantôt
Puisque	Savoir (ceci et cela)	Toutefois
Quand	Si	
	Sinon	

Liste des principales locutions conjonctives

À condition À que	Attendu que	Bien que
Afin que	Au cas que	Cependant que
Ainsi que	Au fur et à mesure que	D'autre que
Alors que	Au lieu que	D'autant plus que
À mesure que	Aussi bien que	De ce que
À moins que	Aussitôt que	De crainte que
Après que	Autant que	De façon que
À proportion que	Avant que	De manière que
De même que	Plutôt que	Au reste
De peur que	Posé que	Aussi bien
Depuis que	Pour que	Au surplus

De sorte que	Pourvu que	Bien plus
Dés que	Sans que	C'est-à-dire
En attendant que	Sauf que	C'est pourquoi
En cas que	Selon que	Comme si
Encore que	Si ce n'est que	D'ailleurs
En sorte que	Si peu que	Dans ces conditions
Étant que	Si tant est que	De plus
Excepté que	Soit que	Du moins
Jusqu'à ce que	Sitôt que	Du reste
Loin que	Suivant que	En effet
Lors même que (littér)	Supposé que	En revanche
Maintenant que	Tandis que	Et puis
Malgré que	Tant que	Or donc
Moins que	Vu que	Ou bien
Non moins que	À la vérité	Par conséquent
Non plus que	Après tout	Quand même
Outre que	À savoir	Sans quoi
Par contre	Au cas où	Etc.
Pendant que	Au contraire	
	Au moins	

Nous distinguons deux espèces de conjonctions :

- a) Les conjonctions de coordination ;
- b) Les conjonctions de subordination.

a) Les conjonctions de coordination

Les conjonctions de coordination sont celles qui servent à joindre soit deux propositions de même nature, soit deux éléments de même fonction dans une

proposition. Les principales sont : et, ou, ni, mais, car, or, donc, cependant, toutefois, néanmoins.

Principaux rapports indiqués par les conjonctions (les locutions conjonctives) de coordination :

- Addition, liaison.
- Alternative, disjonction.
- Cause.
- Conséquence.
- Explication.
- Opposition, restriction.
- Transition.

b) Les conjonctions de subordination

Les conjonctions de subordination sont celles servent à joindre une proposition subordonnée à la proposition dont elle dépend.

Principaux rapports indiqués par les conjonctions (et locutions conjonctives) de subordination.

- But.
- Cause.
- Comparaison.
- Concession, opposition.
- Condition, supposition.
- Conséquence.
- Temps.

Applications

Exercice 1 :

- Relevez les conjonctions de coordination et de subordination en les distinguant les unes des autres.

1. la conversation finie, Fix rentra dans sa cabine et se mit à réfléchir. (J. Verne)
2. Je pense, donc je suis. (Descartes)
3. J'espère que vous viendrez bientôt.
4. Partir ou rester, il faut choisir.

5. Ils se sont assis sans qu'aucune chaise grinçât. (A. Camus)

6. Tandis qu'elle s'amusait, il souffrait en silence.

Exercice 2 :

- Inventez des phrases où vous emploieriez les conjonctions de subordination suivantes :

a)

1. Que.

2. Quand.

3. Avant que.

4. Si.

5. Parce que.

b)

1. À condition que.

2. Bien que.

3. De crainte que.

4. Afin que.

Exercice 3 :

-Remplacez les trois points par *ou* ou bien *où*.

1. On aime les endroits...l'on s'amuse.

2. Mais ...sont les neiges d'antan ? (F. Villon)

3. Champignons des bois ...de prairies, Marie –Thérèse les cuisine tous divinement.

4. La réussite ...l'échec de cette entreprise dépendra de nombreux facteurs.

5. La flatterie sait nous prendre par ...nous sommes sensibles.

6. L'orage ...âne sauvage vit dans les régions du nord de l'Inde.

1.9. Les prépositions+ Applications

La préposition est un mot invariable qui sert ordinairement à introduire un complément, qu'il unit, par un rapport déterminé, à un mot complété.

Une locution prépositive est une réunion de mots équivalant à une préposition : À cause de, auprès de, jusqu'à, etc.

Liste des principales prépositions

À	De	Excepté	Passé	Sous
Après	Depuis	Hormis	Pendant	Suivant
Attendu	Derrière	Hors	Plein	Supposé
Avant	Dès	Jusque (s)	Pour	Sur
Avec	Devant	Malgré	Près	Touchant
Chez	Durant	Moyennant	Proche	Vers
Concernant	En	Outre	Sans	Vu
Contre	Entre	Par	Sauf	
Dans	Envers	Parmi	Selon	

Voici et voilà servent ordinairement à annoncer, à présenter : ce sont alors des **présentatifs**. Ce sont proprement des prépositions quand ils introduisent une indication de temps. Voici, voilà, sont formés de *voi*, impératif de *voir*, sans *s*, selon l'ancien usage et des adverbes *ci*, *là*. Ces présentatifs renferment donc originairement un élément verbal, qui reste sensible quand *voici* est suivi d'un infinitif ou quand *voici*, *voilà* sont précédés d'un pronom personnel complément.

Liste des principales locutions prépositives

À cause de	Au-dehors	De dessous	Hors de
A côté de	Au-delà de	De dessus	Jusqu'à, jusque
À défaut de	Au-dessous de	De devant	Dans, etc.
Afin de	Au-dessus de	De façon à	Loin de
À fleur de	Au-devant de	De manière à	Par-dedans
À force de	Au lieu de	D'entre	Par-dehors
À l'abri de	Au milieu de	De par	Par-delà
À la faveur de	Au péril de	De peur de	Par-dessous
À la merci de	Auprès de	Du côté	Par-dessus
À la mode de	Au prix de	En deçà de	Par-devant
À l'égard de	Autour de	En dedans de	Par-devers
À l'encontre de	Autour de	En dehors de	Par rapport à
À l'envi de	Au travers de	En dépit de	Près de
À l'exception de	Aux dépends de	En face de	Proche de
À l'exclusion	Aux environs de	En faveur de	Quant à
À l'insu de	Avant de	En sus de	Sauf à
À moins	D'après	Etant donné	Sus à
À raison de	D'avec	Face à	Vis-à-vis de
Au-dedans	De chez	Faute de	Etc.
Au défaut de	De delà	Grâce à	
	De derrière		

Rapports exprimés

Les rapports marqués par la préposition sont extrêmement nombreux ; d'autre part, une même préposition (surtout à et de) peut servir à exprimer différents rapports.

La préposition peut marquer notamment :

- ✓ Le lieu, la tendance.
- ✓ Le temps.
- ✓ L'attribution.
- ✓ La cause, l'origine.
- ✓ Le but, le motif.
- ✓ La manière, le moyen.
- ✓ L'ordre, le rang.
- ✓ L'union, la conformité.
- ✓ L'appartenance.
- ✓ L'agent.
- ✓ L'opposition.
- ✓ La séparation, l'exception.

En principe, rien ne s'intercale entre la préposition et le mot qu'elle introduit. Pourtant des intercalations se font parfois.

Répétition des prépositions

a) les prépositions **à, de, en** se répètent ordinairement devant chaque complément.

b) **À, de, en** ne se répètent pas :

-quand les membres du complément forment une locution.

-quand ces membres représentent le même ou les mêmes êtres ou objets.

-quand ces membres désignent un groupe ou une idée unique.

-d'une manière générale, les prépositions autres que à, de, en ne se répètent pas, surtout lorsque les différents membres du complément sont intimement unis par le sens ou lorsqu'ils sont à peu près synonymes.

Emploi de quelques prépositions

À travers ne se construit jamais avec de ; **au travers** veut toujours de.

Causer avec nous disons : causer avec quelqu'un.

Durant, pendant l'usage ne fait guère de distinction entre ces deux prépositions : on peut observer toutefois que durant exprime une période continue, et que pendant indique un moment, une portion limitée de la durée.

Jusque se construit avec une préposition : à (c'est le cas le plus fréquent), vers, sur, chez, etc. Il se construit aussi avec les adverbes ici, là, où, alors, et avec certains adverbes d'intensité modifiant un adverbe de temps ou de lieu.

Près de. Prêt à

Près de, suivi d'un infinitif, signifie « sur le point de ». Prêt à signifie « préparer à, disposé à ».

Applications

Exercice 1 :

-Discernez les prépositions et les locutions prépositives. Analysez-les.

1. je paie mille euros par mois le loyer de cet appartement qui donne sur la mer.
2. Il vient, par ma fenêtre ouverte, une douce fraîcheur ; dans le jardin, montent, parmi les senteurs mêlées, les premiers effluves de la nuit.
3. Charlotte habite au –delà du carrefour, en face de la piscine, à côté du magasin de jouets.
4. Grâce à son sens de l'orientation, Benoît a retrouvé le chemin de l'hôtel.
5. Durant quatre jours, nous avons vécu dans un brouillard épais. (O. Mirbeau)

Exercice 2 :

- Dites quels rapports sont exprimés par les prépositions ou les locutions prépositives.

1. Je lis le rapport de l'expert.

2. Justine est verte de jalousie quand elle voit les achats de ses sœurs
3. Ne parlez pas contre votre pensée.
4. Mon appartement se trouve au-dessus d'une pharmacie.
5. il faut manger pour vivre et non vivre pour manger. (Molière)

Exercice 3 :

- Modifiez les phrases suivantes pour éviter la cascade de prépositions :

1. Il entra par surprise la porte du jardin, laissée ouverte par le concierge.
2. Nous allions, par un temps affreux, par un chemin raviné par l'orage.

2. Les relations des mots

En linguistique, l'étude des relations entre les mots est fondamentale pour comprendre la structure et la signification des phrases. Les mots interagissent de différentes manières, créant des liens sémantiques et syntaxiques essentiels pour la communication. Ces relations permettent d'exprimer des nuances, des oppositions, des similarités et des variations de sens, enrichissant ainsi la langue et la communication. Comprendre ces interactions entre les mots nous aide à décoder le sens des phrases et à apprécier la richesse de la langue française dans toute sa diversité.

2.1. Famille de mots + Applications

La famille de mots en grammaire française désigne un ensemble de mots qui partagent une même racine ou un même radical. Ces mots de la même famille ont des liens étroits et partagent une origine commune, ce qui se reflète dans leurs significations et leurs formes. Comprendre la famille de mots permet d'explorer les liens entre les mots, d'enrichir son vocabulaire et de saisir les nuances et les variations de sens dans la langue française.

Applications

(L'utilisation du dictionnaire est nécessaire)

Exercice 1 :

Complétez les phrases suivantes en remplaçant les points par des mots de la même famille que : temps, contretemps, tempête, temporaire, intempéries

- ✓ Les pécheurs craignant larentrent au port.
- ✓ L'augmentation des prix des fruits et des légumes est heureusement
- ✓ Cet orage est un fâcheux.....
- ✓ Cette tente nous protège bien desquel....fait-il aujourd'hui

Exercice 2 :

Recopiez les noms suivants en ajoutant chaque fois un verbe et un adjectif de la même famille

Ex :la lumière -illuminer – lumineux

La richesse- la profondeur- la fraîcheur- la patience – la jeunesse- la verdure- la douceur

Exercice 3 :

- Complétez le texte par un mot de la même famille que « dent », « sorcière » ou « sortilège »

-La sorcière Zabou a mal aux dents. Pour se soigner, elle se jette unMalheureusement, toute satombe par terre ! Elle court chez lequi lui arrache sa dernièreet lui ose un superbe.....

-Vous êtes un vrai..... ! lui dit-elle. Quel sortilège avez-vous utilisé ?

-Aucun, lui répond leSi vous voulez garder vosil faut les brosser tous les jours avec du dentifrice, c'est plus efficace que la

2.2. Champ lexical + Applications

Un champ lexical représente un ensemble de mots ou d'expressions qui relèvent d'une même notion, d'un même thème. Par exemple, des mots comme judiciaire, jugement, légalité, loi, plaider, poursuite et procès font partie du champ lexical de la justice (ou du droit). Comme les mots ont souvent plusieurs sens, ils peuvent ainsi faire partie de champs lexicaux différents.

L'utilisation de champs lexicaux dans un texte permet de bien cerner un sujet, de créer une atmosphère, d'exploiter différents aspects d'un thème, etc. Par exemple, pour une production écrite sur une descente de rivière en canot camping, la recherche de champs lexicaux (différentes listes de mots) avant de commencer à rédiger permet d'aborder tous les aspects du sujet. Ici, on peut penser à des champs lexicaux portant sur les domaines suivants : les préparatifs, le trajet pour se rendre à destination, la descente de la rivière, les repas, le camping, les participants, les anecdotes, etc. De plus, l'utilisation de champs lexicaux permet, entre autres procédés, d'assurer la reprise et la progression de l'information dans un texte.

Applications

Exercice 1

-Dans le texte suivant, relève tous les mots appartenant au champ lexical de l'astronomie.

« J'avais ainsi appris une seconde chose très importante : C'est que sa planète d'origine était à peine plus grande qu'une maison ! Ça ne pouvait pas m'étonner beaucoup. Je savais bien qu'en dehors des grosses planètes comme la Terre, Jupiter, Mars, Vénus, auxquelles on a donné des noms, il y en a des centaines d'autres qui sont quelquefois si petites qu'on a beaucoup de mal à les apercevoir au télescope. Quand un astronome découvre l'une d'elles, il lui donne pour nom un numéro. Il l'appelle par exemple : « l'astéroïde 3251 » »

Extrait du Petit Prince d'Antoine de Saint Exupéry

Exercice 2

-Indique à quel champ lexical appartiennent les mots de chaque liste.

1- Renault – Ford – cabriolet – formule 1 – rallye – 4x4

2- peur – joie – chagrin – frayeur – amour - haine

3- acteur – caméra – écran – salle – décors – projection

4- trombone – violon – piano – violoncelle - clarinette

5- chou – carotte – fenouil – salade – céleri - poireau

6- course – saut en hauteur – lancer du poids – saut en longueur – lancer du javelot

Exercice 3

-Lisez ce texte puis soulignez les mots liés au bonheur.

Charlie et la chocolaterie de Roald Dahl, extrait du chapitre 12 :

(Charlie a découvert un ticket d'or dans sa tablette de chocolat. Celui-ci va lui permettre de réaliser son rêve : visiter la chocolaterie de Willy Wonka. Il arrive chez lui où l'attendent sa mère et ses quatre grands-parents en train de souper, assis sur leur lit.)

-Charlie se précipita vers le lit en brandissant le superbe ticket d'or. Le visage éclairé par un large et merveilleux sourire, grand-papa Joe leva la tête et regarda Charlie droit dans les yeux. Ses joues retrouvèrent leurs couleurs, ses yeux grands ouverts brillaient de bonheur et, au milieu de chaque œil, juste au milieu, au noir de la pupille dansait une petite étincelle d'enthousiasme. Puis le vieil homme respira profondément, et soudain, de façon tout à fait imprévue, quelque chose sembla exploser au fond de lui. Il jeta les bras en l'air et cria :

-Youpiiiiiiiiiii !

À l'instant même, son long corps maigre quitta le lit, son bol de soupe vola à, la figure de grand-maman Joséphine et, dans un bond fantastique, ce gaillard de quatre-vingt-seize ans et demi, qui n'était pas sorti du lit depuis vingt ans, sauta à terre et se livra, en pyjama, à une danse triomphale.

-Youpiiiiiiiiiii ! cria-t-il. Vive Charlie ! Hip, hip, hip, hourra !

2.3. Synonymie et antonymie + Applications

-Les synonymes sont des mots qui partagent des significations similaires ou équivalentes, offrant ainsi des options de substitution dans le langage pour éviter les répétitions. En revanche, les antonymes sont des mots qui expriment des idées opposées, fournissant des contrastes et des nuances dans l'expression des concepts.

Ces notions de synonymie et d'antonymie enrichissent la langue française en permettant une diversité d'expressions et en offrant des possibilités de précision et de subtilité dans la communication.

2.3.1. Synonymie + Applications

La synonymie désigne une relation de similarité entre les signifiés. Deux termes sont synonymes lorsqu'ils ont des signifiés très proches, tels que *labeur* et *travail*, *laisser quelqu'un* et *quitter quelqu'un*, *niais* et *naïf*, etc. La synonymie pose un problème pour l'analyse du signe linguistique car elle implique que des signifiants différents partagent parfois un signifié commun.

Applications

Exercice 1 :

-Remplace faire par un synonyme de la liste suivante :

progresser, écrire, tricoter, construire, mesurer, chausser, prendre, tourner, pratiquer, donner

* Faire 2 mètres ===== 2 mètres.

* Faire une fête===== une fête.

* Faire des photos ===..... des photos.

* Faire un film ===== un film.

* Faire une maison == une maison.

* Faire des progrès ==

* Faire un poème === un poème.

* Faire du judo === le judo.

* Faire un pull-over ===== un pull-over.

* Faire du 40 ===== du 40.

Exercice 2 :

- En utilisant le dictionnaire, donnez les synonymes des mots suivants :

1. contigu.....

2. serein.....

3. impétuosité.....

4. interdit.....

5. précaire.....

6. opprimer.....

7. abdiquer.....

8. hétéroclite.....

9. cheptel.....

10. actifs.....

Exercice 3 :

-Recopie le texte en remplaçant les mots en italique par les mots synonymes suivants : abri, marcher, dormir, las, transparente, âgé.

- Il s'arrêta près du ruisseau et toucha l'eau claire (.....) et fraîche. A force de cheminer (.....) sur les routes, ses pieds devenaient douloureux.

- L'homme, vieux (.....) et fatigué (.....), cherchait un refuge (.....) pour se reposer (.....) cette nuit.

2.3.2. Antonymie + Applications

-L'antonymie désigne une relation d'opposition entre les signifiés. Les antonymes sont des termes de sens opposé. En sémantique, nous dirons que ce sont des sèmes contenant les mêmes sèmes, mais que l'un comporte un sème positif et l'autre un sème négatif, tels que blanc et noir, grand et petit, gentil et méchant, etc. Ces antonymes sont appelés polaires parce qu'ils se situent à des pôles opposés.

Mais de même que les synonymes présentent de nombreux degrés dans la similitude, les antonymes présentent aussi des degrés dans leurs oppositions. Au d'une opposition polaire, nous avons souvent des oppositions scalaires, c'est-à-dire échelonnées, graduelles. L'opposition polaire froid opposée à chaud correspond aux oppositions scalaires : glacé, froid, frais = brûlant, chaud, tiède.

Comme les synonymes, les antonymes appartiennent à la même classe grammaticale,

le synonyme / l'antonyme (deux noms)

grand / petit (deux adjectifs)

entrer / sortir (deux verbes)

devant / derrière (deux prépositions)

- Les antonymes peuvent être des mots de racine différente.

la ressemblance / la différence

-Mais ils peuvent avoir la même racine et, dans ce cas, l'antonymie peut se faire à partir d'un préfixe à valeur souvent négative.

faire / défaire

possible / impossible

- Un même mot peut avoir des antonymes différents selon le contexte.

un vieux manteau / un manteau neuf

Mais : une vieille grand-mère/ une jeune grand-mère

• Il faut être attentif au fait que certaines expressions sont des expressions figées qui n'acceptent pas d'antonymes. Par exemple, quel serait l'antonyme de bon dans l'expression : « J'ai pris un bon bain » ?

Est-ce que cela peut être : « J'ai pris un mauvais bain » ? - Impossible.

• Dans le système antonymique, il faut noter la présence de petits mots qui renforcent l'idée du contraire, du contraste :

- des conjonctions : et, ou, mais ;

- des adverbes : au contraire, en revanche, par contre ;

- des conjonctions de subordination : alors que, tandis que ;

-des pronoms : l'un, l'autre.

• L'antonymie peut se traduire aussi par la simple négation, ou la négation renforcée par un adverbe. C'est une façon atténuée de dire des choses fortes.

Ainsi, normalement dans la phrase : « Ce plat est bon », bon a pour antonyme mauvais et nous pouvons ainsi dire : « Ce plat est mauvais », ce qui peut sembler sincère mais brutal.

Nous atténuons donc l'expression en prenant des précautions, et nous dirons : « Ce plat n'est pas très bon. »

•Nous distinguons habituellement trois types d'antonymes :

1) les antonymes contradictoires : l'un exclut l'autre, l'un dit « non » à l'autre. L'un n'existe que par la négation de l'autre.

vivre / mourir

ex : Si je vis, je ne suis pas mort(e) et, si je suis mort(e), je ne vis pas.

2) les antonymes contraires : ils comportent deux termes avec en plus un terme inter-médiaire. C'est le groupe le plus nombreux.

chaud / froid -> tiède

petit / grand -> moyen

bon / mauvais -> médiocre

3) les antonymes réciproques : ils impliquent deux faits complémentaires mais inversés.

Vendre / acheter

Applications

Exercice 1 :

- Trouvez les mots contraires (avec préfixe)

- 1 . Cet homme triche souvent. Il est(contraire d'honnête).
- 2 .Mon papi a 80 ans et est encore plein d'énergie ! Il est(contraire de fatigable).
3. Quel mauvais garçon ! Il répond à ses parents² et est très(contraire de poli).
4. Elle a changé de pays et ne voit plus ses amis. Je la sens un peu(contraire d'heureuse).
5. C'est d'avoir trois yeux ! (contraire de possible)
6. Tu peux m'aider àcette armoire ? (contraire de monter).
7. On lui a mis des menottes pour qu'il reste (contraire de mobile).
8. Elle répond mal aux gens... Quelle femme ! (contraire d'agréable).
9. C'est.....de se lever tôt le matin ! (contraire de facile).
10. Tu peux écrire un peu mieux ? Ta lettre est! (contraire de lisible).
11. Mon fils casse tout le temps de la vaisselle ! Il est assez! (contraire de adroit).
12. Il fronce les sourcils. Il a l'air (contraire de content).

Exercice 2 :

- Donnez le contraire des prépositions, des adverbes suivants :

1. avant
2. sous.....

3. malheureusement.....
4. dedans.....
5. avec.....
6. loin de.....
7. vite.....
8. malgré.....
9. en dépit de.....
10. hors.....

Exercice 3 :

-Classe dans la 1^{ère} colonne du tableau les mots de la liste dont le sens se rapproche du mot «misère » et dans la 2^{ème} colonne les mots contraires

Liste : adversité, abondance, bonheur, détresse, félicité, infortune, malheur, bien-être, fortune, opulence, richesse, dénuement, extase.

Mots au sens proche de « misère »	Mots de sens contraire au mot « misère »
Adversité, ...	

3.1. Polysémie + Applications

Nous avons vu plus haut que la synonymie désigne une relation sémantique où plusieurs signifiants différents renvoient à un seul signifié. La polysémie représente le cas contraire : un même signifiant renvoie à plusieurs signifiés ou sémèmes différents. Nous considérons que ces sémèmes ont (ou avaient à une certaine époque) un lien sémique. Ainsi, le mot *bureau* peut signifier *la pièce où nous travaillons* ou *le meuble sur lequel nous écrivons*.

Le sens premier d'un signe peut prendre ainsi au cours des siècles des acceptions nouvelles

Exemple :

Franc a) à l'origine, le membre d'une tribu germanique

b) un type de monnaie

c) une pièce de monnaie

d) honnête

Dans la grande majorité des cas, le locuteur et l'interlocuteur ne sont même pas conscients de la nature polysémique de certains énoncés. Les termes prennent un sens spécifique selon le contexte linguistique et les autres interprétations possibles sont exclues.

Applications

Exercice 1 :

-Classe les mots suivants : hêtre, pic, fluor, note, solfège, bureau, chantier, tournevis

Mots ayant un seul sens	Mots polysémiques

Exercice 2 :

-Dans chaque série, trouve le mot polysémique qui peut compléter les différentes expressions.

1. Une danseuse / Une lumineuse / Avoir sa première.....

2. Un de blé / Un de bataille / Und'investigation.

3. Une à jouer / La du restaurant / Une..... routière

Exercice 3 :

-À l'aide du contexte, quel sens peut avoir le mot « espace » dans les phrases suivantes : Distance • Lieu • Volume • Durée • Univers

1. Une école est un **espace** non-fumeur

2. Cette table pliante prend moins d'**espace** dans cette petite cuisine.....
3. Il n'y a pas assez d'**espace** entre ces deux voitures : Tom ne peut pas se garer.....
4. Les astronautes ont quitté leur fusée et se sont aventurés dans l'**espace**.....
5. En l'**espace** d'une heure, toute la neige a fondu.

2.5. Homonymie + Applications

Nous appelons homonyme des mots qui ont le même signifiant sonore ou écrit, mais des signifiés différents. En termes sémantiques, nous dirons qu'un même signifiant peut renvoyer à plusieurs sémèmes différents qui n'ont aucun sémé en commun.

Nous identifions deux types d'homonymes : les homophones (mots ayant la même prononciation) et les homographes (mots ayant la même orthographe)

Applications

(L'utilisation du dictionnaire est nécessaire)

Exercice 1 :

- Remplacez les pointillés par le mot exact :

1. Amande / Amende

L'.....est une menace d'une sanction ; l'..... est une graine comestible, riche en huile.

2. Ancre / Encre

Le navire a jeté l'..... Il avait inscrit cette loi à l'..... de Chine.

3. Auspice / Hospice

Elle est née sous d'heureux..... Cette personne complètement démunie ira à l'.....

4. Cœur / Chœur

Ce chantera pour le nouvel an chinois. Il faudrait faire une opération à... ouvert.

5. Conte / Compte / Comte

J'ai écrit un pour le de ce

6. Cou / Coup / Coût

Il frappa d'un son Malgré le de l'opération de la myopie, elle n'hésita pas.

7. Davantage / D'avantage

Il a travaillé cette année. Il n'y a pas à travailler dans ce secteur.

8. Dessen / Dessin

C'est à que j'ai envoyé ce

9. Différent / Différend / Différent

À cause de leur , ils prirent avocats. la date de leur divorce, les avocats aggravèrent leur.....

10. Exaucer / Exhausser

Il a son souhait en le meuble.

Exercice 2 :

- Complétez les phrases avec l'un des mots proposés : (proposition de disposition)

1. Air / Aire / Ere / Hère / Erre

Quel drôle d'.... à cette pauvre....dans le brouillard.

2. Cour / Court / Cours / Courre

Il le long du.... Victor Hugo avant de suivre son ... d'histoire.

3. Voie / Vois / Voit / Voix

Le conducteur.... un signal qui ferme la....

Exercice 3 :

- Sélectionnez le mot correspondant au sens de la phrase :

1. Après un si long voyage, ils firent une pause sure (l'aire – l'air – l'ère) d'autoroute.
2. Le plan très précis fait mention de toutes les (côtes – cotes – cottes) nécessaires.
3. Il fallait trouver un (saut – seau – sceau) pour transporter l'eau.
4. Le feuillage de cette forêt offrait un magnifique camaïeu de (verres – verts – vers).
5. Tant de talents faisaient de lui un (maître – mètre – mettre) dans son art.
6. C'est au (sein – sain – saint) de cette assemblée que la décision a été prise

SEMESTRE 2

Contenu de la matière

1. Les fonctions des mots et groupes de mots dans la phrase

2. **La notion de fonction** : elle concerne le groupe nominal, le groupe adjectival, le groupe prépositionnel et la subordonnée (complétive, relative, circonstancielle).

2.1. Le groupe nominal : Les fonctions dans le groupe nominal : l'expansion du nom (fonction épithète, fonction complément du nom

2.2. Le groupe adjectival : Les fonctions complément du nom, complément du pronom, attribut du sujet et attribut du complément direct du verbe

2.3. Le groupe verbal : Les fonctions complément d'objet et attribut

2.4. Le groupe circonstanciel : La fonction complément circonstanciel

2.5. La subordonnée : Relative, complétive et circonstancielle

1. Les fonctions des mots et groupes de mots dans la phrase

-En grammaire française, les mots et groupes de mots dans une phrase remplissent différentes fonctions qui contribuent à la structure et à la signification de la phrase. Chaque mot ou groupe de mots à un rôle spécifique, comme le sujet qui indique de qui ou de quoi nous parlons, le verbe qui exprime l'action, l'adjectif qui décrit un nom, l'adverbe qui modifie un verbe, un adjectif ou un autre adverbe, etc. Comprendre ces fonctions aide à construire des phrases correctes et claires.

2. La notion de fonction : elle concerne le groupe nominal, le groupe adjectival, le groupe prépositionnel et la subordonnée (complétive, relative, circonstancielle).

2.1. Le groupe nominal

Le groupe nominal, est une unité grammaticale qui est centrée autour d'un nom et qui peut inclure d'autres éléments tels que des articles, des adjectifs ou des compléments du nom. Il joue le rôle de sujet, complément d'objet ou autre fonction dans une phrase

Il est un ensemble de mots dont le noyau, c'est-à-dire l'élément principal, est un nom. Le groupe nominal peut avoir, au sein de la phrase, des fonctions diverses par rapport à un nom, à un verbe ou encore par rapport à l'ensemble de la phrase.

Les fonctions se répartissent en trois catégories :

- **obligatoire** : sujet ;
- **essentiel** : attribut du sujet, complément d'objet ;
- **facultatif** : complément du nom, épithète détachée ou complément circonstanciel.

2.1.1. Les fonctions par rapport au nom

Dans ce cas, des mots ou groupes de mots ont pour rôle (= fonction) de compléter un nom. Nous pouvons les supprimer sans que cela ne pose problème pour comprendre le sens de la phrase. Nous trouvons ainsi :

a. Le complément du nom Il est le plus souvent relié au nom qu'il complète par l'intermédiaire d'une préposition : à, dans, par, pour, en, vers, avec, de, sans, sous... Ils ont souvent la nature de groupe prépositionnel ou de proposition subordonnée relative.

Exemple. : La couleur [de sa robe] est très jolie. (= complément du nom) Le chat [qui appartient à Paul] mange une souris. (= proposition subordonnée relative)

b. Les épithètes Elles se placent avant ou après le nom. Elles peuvent être séparées du nom par d'autres mots. C'est la fonction propre aux adjectifs qualificatifs et aux participes passés employés comme adjectifs.

Exemple : C'est une femme belle / C'est une belle femme.

2.1.2. Les fonctions par rapport au verbe

Nous trouvons ici l'ensemble des mots ou groupes de mots qui dépendent du verbe.

a. Le sujet C'est lui qui subit ou fait l'action exprimée par le verbe. Il commande l'accord en genre et en nombre de ce dernier. Le sujet peut être un groupe nominal, un pronom ou un verbe à l'infinitif.

Exemple : [Cette robe] me plaît beaucoup. (Qui me plaît ? La robe. La robe = sujet du verbe plaire)

b. L'attribut du sujet Cette fonction permet de caractériser le sujet, d'apporter des informations relatives au sujet. L'attribut du sujet est relié au sujet par l'intermédiaire d'un verbe. L'attribut du sujet peut être un groupe nominal ou un adjectif.

Exemple : Cette robe est [une merveille].

c. Les compléments essentiels Ils apportent des informations sur l'action exprimée par le verbe. Ils complètent le verbe et ne peuvent être ni déplacés ni supprimés. Il s'agit : – des compléments d'objet direct et indirect.

Exemple : Pauline adore [cette jolie robe] ; cette jolie robe est un GN, COD du verbe adorer.

-Les natures de ces compléments d'objets sont de natures diverses : groupe nominal, pronom, groupe prépositionnel, infinitif. – des compléments circonstanciels de lieu et de temps. Ils sont non essentiels et donc peuvent ni être supprimés ni déplacés.

Exemple : Pauline est allée [à Troyes] pour acheter sa robe.

2.1.3. Les fonctions par rapport à la phrase

Nous trouvons ici les compléments qui apportent des informations ou des précisions sur l'ensemble de la phrase. Ils indiquent différentes circonstances : le lieu, le temps, la cause, la manière, le but, le moyen, ce sont les compléments circonstanciels. Les compléments sont le plus souvent des groupes nominaux, des groupes prépositionnels, des adverbes. Ils peuvent être supprimés ou déplacés sans que cela nuise au sens de la phrase.

Exemple : [Le premier jour des soldes], Pauline part faire ses achats [dans les meilleures Temps Lieu boutiques].

Applications

Exercice 1 :

-Recopiez les phrases dans lesquelles le sujet du verbe est un groupe nominal.

- Nous sommes dans la même équipe.
- L'arbitre tient un sifflet dans sa main.
- Les deux équipes s'affronteront.
- Tu avançais vers les buts.
- Mes baskets sont violettes
- J'ai porté le maillot bleu

Exercice 2 :

-Recopiez ces phrases. Soulignez en bleu le sujet, en rouge le verbe et, en vert l'attribut du sujet :

1. L'histoire demeure ta discipline préférée.

.....

2. Nous restons étonnés.

.....

3. Malgré mes efforts, la partie semblait perdue.

.....

4. Gutenberg fut l'inventeur de l'imprimerie.

.....

5. Dans le brouillard, les maisons paraissent minuscules.

.....

Exercice 3 :

-Indique la nature du C.C souligné : groupe nominal, groupe nominal prépositionnel ou adverbe.

- Avant-hier, nous sommes allés à la piscine.
 G.N G.N prépositionnel adverbe
- Tom pose son livre sur la table.
 G.N G.N prépositionnel adverbe
- Je lis mon journal tranquillement.
 G.N G.N prépositionnel adverbe
- Il reviendra dans un quart d'heure.
 G.N G.N prépositionnel adverbe
- Nous aimons flâner le long de la rivière.
 G.N G.N prépositionnel adverbe

- Le soir, le gardien vérifie la fermeture des portes.
 G.N G.N prépositionnel adverbe

2.2. Le groupe adjectival

-L'adjectif et, s'il y a lieu, le mot ou les mots qui dépendent de lui forment ce que nous appelons un groupe adjectival (GAdj). L'adjectif est le noyau de ce groupe.

Exemple : Elle était [très fière de ses fleurs] ; ce sont de [si belles] orchidées [bleues].

2.2.1. Les constructions du GAdj

-Dans le GAdj, en plus de l'adjectif, nous pouvons trouver :

- un adverbe ayant la fonction de modificateur de l'adjectif : il se place devant l'adjectif ;

Exemple : Elle est [très fière] ; ses fleurs sont [si belles].

- un groupe prépositionnel (GPrép) ou une subordonnée complétive ayant la fonction de complément de l'adjectif ; ils se placent après l'adjectif.

Exemples : Elle est [fière de ses fleurs].

Elle est [fière qu'on lui ait offert des fleurs].

Remarque. – Quand le GAdj est placé après un verbe attributif comme être, le complément de l'adjectif peut être remplacé par le pronom en (parfois par y) placé devant le verbe.

Exemple : Elle en est fière.

-Attention ! Il n'y a que les adjectifs qualifiants qui peuvent être accompagnés d'un modificateur ou d'un complément.

2.2.2. Les fonctions du GAdj

Voici les principales fonctions du GAdj :

- complément du nom ;

Exemples : Elle a trouvé un vase pour ses [très jolies] fleurs [exotiques].

Ma sœur, [étonnée], a versé quelques larmes de joie.

> Dans la seconde phrase, le complément du nom est détaché à l'aide de virgules : il pourrait aussi être employé en début de phrase.

- complément du pronom ;

Exemple : [Étonnée], elle a versé quelques larmes de joie.

> Le complément du pronom est généralement détaché à l'aide de la virgule : il est souvent placé en début de phrase, notamment quand le pronom dont il est le complément est un pronom personnel ayant la fonction de sujet (comme elle).

- attribut du sujet ;

Exemple : Ses orchidées étaient [bleues]

- attribut du complément direct du verbe.

Exemple : Elle trouve ses fleurs [magnifiques]

Applications

Exercice 1 :

-Mettez entre parenthèses le GAdj. Soulignez le noyau du Gad et indiquez de quelle expansion, il s'agit (s'il y a lieu).

1. Cette pompière est courageuse.
2. Ce travail est (très difficile à exécuter).
3. Aujourd'hui, il fait extrêmement chaud.
4. Perché sur le toit, cet oiseau chante.
5. Ce lieu est bondé de touristes.

Exercice 2 :

-Trouvez le groupe adjectival (G Adj) dans les phrases et souligne-le.

1. Ses parents semblent très fiers de ses résultats.
2. Ils ont vécu assez vieux pour en profiter.
3. Elle nous vanta les derniers représentants de cette famille
4. Un témoin efficace évite les réponses évasives.
5. Cette transaction leur sera profitable.
6. Il écarta les gens trop curieux.
7. Une mouette blanche, grosse et effrontée nous suivait.
8. Elle me lança à quelques reprises un sourire éclatant.
9. Cette guerre civile est interminable et meurtrière

Exercice 3 :

- Complétez les phrases suivantes en choisissant le complément de l'adjectif approprié.

de compliments, de progrès, en rebondissements, pour ses programmes avancés, de tout souci, de ses trophées, pour sa tour penchée

1. Ce jeune retraité se promène dans les bois libre.....
2. Grâce à la nouvelle direction, cette entreprise sera capable.....
3. La tour de Pise en Italie est célèbre.....
4. Après une absence de quelques semaines, le chasseur se montre fier.....
5. En faisant le tour du monde, les touristes ont vécu des aventures riches.
6. Cette université est réputée.....
7. Ce chef d'entreprise est un homme avare.....

a. Le groupe verbal

-Un groupe verbal est formé d'un noyau (verbe) conjugué à un mode personnel (indicatif, subjonctif ou impératif). Il est essentiel pour qu'une phrase soit grammaticalement correcte.

-Le verbe est receveur : il reçoit la personne et le nombre de son donneur (groupe sujet).

-Il peut être accompagné de plusieurs expansions (GN, GPrép, GAdj. GAdv.)

-Pour simplifier, nous trouvons le groupe verbal avec ou sans complément et le groupe verbal avec attribut.

Ex. : groupe verbal avec noyau seul = L'enfant marche.

-Groupe verbal avec CD = Les filles regardent la vitrine.

Les filles regardent quoi? la vitrine

-Groupe verbal avec CI = Je parle de mon dernier travail.

Je parle de quoi? de mon dernier travail.

Suzanne parle à Luc.

Suzanne parle à qui? à Luc.

-Groupe verbal avec attribut = Cette femme semble nerveuse.

Mon ami est avocat

Applications

Exercice 1 :

-Trouvez le groupe verbal (GV) dans les phrases et souligne-le.

1. Elle donne un cadeau à une amie.
2. Ces gens ne désirent pas d'aide.
3. L'accident fit de nombreuses victimes.
4. Elle s'est confectionnée une jupe et une blouse.
5. Cet immeuble de trois étages a été ravagé par un incendie.
6. Charles a offert le choix à ces gagnantes.
7. À l'avenir soyez sages et attentifs.
8. Chacun devait apporter un cahier et un crayon
9. Le centre mettra à votre disposition de nombreux jeux.

10. Toutes les voitures miniatures ont été données à des enfants du centre.

Exercice 2 :

-Soulignez les groupes verbaux et écris G.V. sous chacun d'eux.

1. Marie écoute sa chanson préférée.
2. Les enfants jouent à la marelle.
3. Le match de tennis a duré deux heures.
4. Pierre a échangé ses images.
5. Le joueur attrape le ballon.
6. Ma famille déménage à Paris.
7. Le soleil brille

Exercice 3 :

-Relie chaque groupe sujet au groupe verbal qui lui correspond.

Les immeubles	fréquentent la maison de
Nous	s'alignent le long de l'avenue.
Le train	est ouvert jusqu'à vingt heures.
Les jeunes	permet de se rendre en ville.
Le centre commercial	accédons aux étages supérieurs par l'ascenseur.

b. Le groupe prépositionnel

-Un groupe prépositionnel est un ensemble de mots qui est introduit par une préposition. (Il ne peut jamais être composé uniquement d'un seul mot).

-Les fonctions du groupe prépositionnel

Le groupe prépositionnel peut être :

- ✓ Un complément d'objet indirect ou complément d'objet second,
- ✓ Un complément du nom,
- ✓ Un complément de l'adjectif,
- ✓ Un complément circonstanciel,
- ✓ Un complément essentiel de lieu

- ✓ Un attribut du sujet ou du COD,
- ✓ Une apposition au groupe nominal

Attention : Le groupe prépositionnel ne peut jamais être sujet ou COD

Applications

Exercice 1 :

-Identifiez la fonction des groupes prépositionnel soulignés

1. J'ai songé à quitter mon travail.
2. Tu dois demander la permission à maman
3. Le jour du concert est enfin arrivé.
4. Paul est capable de faire ses devoirs tout seul.
5. D'habitude, Pierre étudie en écoutant la musique.
6. Le patient se rend directement à l'hôpital.
7. Cette voiture semble en panne.
8. Il me prend pour un imbécile.
9. La Joconde est au musée du Louvre

Exercice 2 :

-Identifiez le groupe prépositionnel et indique sa fonction.

1. Julien, qui a peur d'égarer ses clefs, pourra les ranger dans le bac à fleurs.

Fonction du groupe prépositionnel : _____

2. Depuis le balcon de cette maison, le paysage est splendide.

Fonction du groupe prépositionnel : _____

3. À la sortie de la ville se trouve le gymnase.

Fonction du groupe prépositionnel : _____

4. Lucien a participé à la victoire du champion.

Fonction du groupe prépositionnel : _____

Exercice 3 :

-Mettez à la place des points la préposition qui convient :

1. Il travaille bien réussir.
2. Je vais avec mon père.....souk.
3. Il a besoin du dictionnaire expliquer ce mot.
4. Le mécanicien répare la voiture ... le garage.
5. Nous allons Marrakech.
6. Il a une canne Pêche

c. Le groupe circonstanciel

Le complément circonstanciel est un mot ou un groupe de mots qui apporte des précisions sur l'action décrite dans la phrase. Il renseigne par exemple sur le lieu, le moment, la manière, la cause, le but ou le moyen.

▪ Dans une phrase, le complément circonstanciel peut être supprimé sans que la phrase ne perde son sens au contraire des autres compléments essentiels (COD, COI, attribut).

Exemples

- **Avant-hier**, j'ai regardé un film au cinéma.....Je suis allé au cinéma.

-Pour me reposer, j'ai lu un livre **cet après-midi**..... J'ai lu un livre.

Remarque : Dans ces deux phrases, « un film » et « un livre » sont des COD qui ne peuvent être supprimés. Les compléments circonstanciels donnent des précisions sur les circonstances de l'action.

-Les classes grammaticales des compléments circonstanciels

Le complément circonstanciel peut être :

- ✓ Un adverbe
- ✓ Un groupe nominal
- ✓ Un groupe prépositionnel : en forêt, dans le jardin, à minuit...
- ✓ Un verbe au gérondif (préposition en + verbe en -ant) : en sautant, en dansant...

- ✓ Une proposition subordonnée circonstancielle : quand tu viendras, si tu le veux, parce qu'il est tard...

Complément circonstanciel	Question	Exemples	Nature dans l'exemple
Lieu	Où ?	J'y vais !	Pronom
Temps	Quand ? Combien de temps ?	Depuis hier , ils sont malades	Adverbe introduit par une préposition
Moyen	Par quel moyen ?	Nous irons à vélo	Nom introduit par une préposition
Manière	Comment ? Avec quelle attitude ?	Sarah regarde le bébé tendrement	Adverbe
Cause	Pourquoi ?	Je pars puisque tu ne m'écoutes pas	Proposition subordonnée introduite par une conjonction de subordination
Condition	Sous quelle condition ou éventualité ?	Arrivés à temps , vous n'auriez pas manqué le train	Participe passé avec un complément
Conséquence	Quel effet ? Quel résultat ?	Nous avons couru au point de pleurer !	Infinitif introduit par une préposition
But	Dans quel objectif ?	Marie s'entraîne afin de réussir	Infinitif introduit par une préposition
Opposition	Quel obstacle ou restriction ?	Je viendrai même si je n'en ai pas envie	Proposition subordonnée introduite par une conjonction de

			subordination
Quantité	Quelle quantité (poids, taille, mesure, volume, âge) ?	La tour Eiffel mesure 324 mètres de hauteur	Groupe nominal avec une complément du nom
Comparaison	De meme que qui ou que quoi ?	Il aime les mathématiques, comme son grand-frère	Groupe nominal introduit par une préposition

Applications

Exercice 1 :

-Retrouvez les compléments circonstanciels dans les phrases suivantes puis indiquez de quels compléments circonstanciels il s'agit

1. Il est beau comme un dieu !
2. Le soleil s'intensifie au-dessus des nuages.
3. Le camion de livraison est arrivé à 13 heures.
4. Le malade marche avec difficulté.
5. Juliette prend l'apéritif avec ses collègues.
6. Avec une joie évidente, Hélène a appris la bonne nouvelle.
7. Une fois la nouvelle mandature entamée, le maire fera une annonce officielle devant l'hôtel de ville.
8. Hélène est sortie pour aller faire les courses.
9. Luc soupire d'agacement.
10. Il est heureux au point de le crier sur tous les toits

Exercice 2 :

-Indiquez pour chaque phrase, de quel type de complément circonstanciel il s'agit.

1. Théo reproduit la figure complexe, avec précision.
2. Le maître organise, dans la cour de récréation, une chasse aux œufs.
3. A cause de la pluie, tu n'iras pas à la plage.

4. Fréquemment, il faut se laver les mains.
5. Hier, j'ai mangé des frites et du poulet rôti.
6. Les élèves recopient silencieusement, la leçon de géographie.
7. En raison des mouvements de grève, l'école est restée fermée.
8. Pour évacuer le stress, mon frère fait du sport régulièrement

Exercice 3 :

-Indiquez si les compléments en gras indiquent la manière ou le moyen.

1. Paul va au collège **à pied**.
2. Il joue **avec un ballon**.
3. Il fait toujours ses devoirs **avec plaisir**.
4. Il a fait ce dessin **à l'encre de Chine**.
5. Il a transporté ce colis **avec précaution**.
6. Elle écrit **lentement**.
7. **Gentiment**, elle accepte de lui rendre.
- 8- Elle marche **avec ses béquilles**.

3.2. La subordonnée

Nous distinguons essentiellement trois grandes familles de propositions subordonnées :

- 1- Les propositions subordonnées relatives ou adjectives, qui se rapportent le plus souvent au nom, mais peuvent également se rapporter au verbe :
 - Elles sont introduites par un pronom relatif : qui, que, quoi, dont, où, lequel et ses composés.
 - Elles ont le plus souvent pour fonction d'être complément du substantif qui précède immédiatement, appelé « antécédent »
- 2- Les propositions subordonnées complétives, qui se rapportent directement au verbe, et qui peuvent prendre les fonctions de sujet ou de complément de verbe, COD, COI, COS.

- Elles sont souvent introduites par que.
- Elles peuvent prendre les différentes fonctions du substantif.
- Elles sont introduites par une locution conjonctive de type : à ce qui, de ce que, ce dont, formée d'un adjectif démonstratif suivi d'un pronom relatif (présentées aussi comme des relatives indéfinies, le démonstratif sert à suppléer à l'absence d'antécédent devant le relatif).

3- Les propositions subordonnées conjonctives complément circonstanciel : de temps, de cause, de but, de conséquence, de condition, de concession, de comparaison. (Voir le point 2.5)

Applications

Exercice 1 :

-Mettez entre crochets les subordonnées relatives, entourez le pronom relatif qui les introduit, soulignez leur antécédent

1. Cette élève qui porte un pull est brillante.
2. Le livre que nous lisons en classe est passionnant.
3. Le film dont je vous ai parlé est écrit à partir de ce livre.

Exercice 2 :

-Mettez entre crochets les subordonnées complétives, entourez le mot qui les introduit, précisez leur nature (complétive ou interrogative indirecte) et donnez leur fonction

1. Il faut qu'il soit plus sérieux.
2. Il se demande s'il doit arriver plus tôt.
3. Je sais que vous pouvez réussir.
4. Je ne sais pas à qui je dois adresser ce courrier

Exercice 3 :

- Mettez entre crochets les subordonnées infinitives et participiales, entourez leur sujet, précisez leur nature et donnez leur fonction

1. Le film terminé, nous sommes allés au restaurant.
2. Je vois les enfants arriver au bout de la rue.
3. Le soleil faiblissant, nous ne sommes pas sortis.
4. La nuit passée, nous nous sommes remis en marche

-Références bibliographiques (Livres et polycopiés, sites internet, etc.)

1. BEGUELIN M-J (sous dir.), De la phrase aux énoncés : grammaire scolaire et descriptions linguistiques, De Boeck, Duculot, 2000.
2. BENABOURA W, Fascicule de Grammaire, Editions Dar El Gharb, Oran, 2019.
3. BESCHERELLE 3, La grammaire pour tous, dictionnaire de la grammaire français en 27 chapitres index des difficultés grammaticales, Hatier, Paris, 1990.
4. BONNARD H et ARVEILLER R, Exercices de langue française, Ed. Magnard, 2000.
5. DESCOTES-GENON Ch., MORSEL M.-H. et RICHOU C., L'exercisier, L'expression française pour le niveau intermédiaire, Presse Universitaire de Grenoble, 2e édition, Grenoble, 1993.
6. DUBOIS J, LAGANE R, Grammaire, Larousse, 1995.
7. GARDES-TAMINE J. La grammaire, Armand Colin, 3e édition revue et augmentée, 1998.
8. GREGOIRE M et MERLO G, Exercices communicatifs, Grammaire progressive du français, CLE International, Paris, 1998.
9. GREVISSE M, Exercices français, Edition Duculot, Paris, 1977.
— Révision programme CPND LLE 2020/2021 —36
10. GREVISSE M, Le bon usage, Grammaire française avec des remarques sur la langue française d'aujourd'hui, Duculot, 11e édition, Paris ,1980.
11. RIEGEL M., PELLAT J.-Ch., RIOUL R., Grammaire méthodique du français, Paris, PUF, 2e édition revue, 1996.
12. GREVISSE M, Le petit Grevisse, Grammaire française, De Boeck duculot, 32e édition, Roumanie, 2009.
- 13-GREVISSE M, Exercices de grammaire française, De Boeck duculot, 4^e édition, Belgique, 2010.

14-Denis D et Sancier-Château A, Grammaire du français, Le livre de poche, 1994.

15-Mercier-Leca F, 35 questions de grammaire française exercices et corrigés, Armand colin, 2e édition, 2012.

16-Léon Pet Bhatt P, Structure du français moderne : Introduction à l'analyse linguistique, Canadian Scholar's Press Inc., 3^{ème} édition, Toronto, 2005.

[-https://ameliofrancais.ccdmd.qc.ca/storage/amelioration-du-francais/ressources/1690999387-rubri_c_40Champs_lex_V2.pdf](https://ameliofrancais.ccdmd.qc.ca/storage/amelioration-du-francais/ressources/1690999387-rubri_c_40Champs_lex_V2.pdf) (consulté le 20-03-2024)

[-https://sitetab3.ac-reims.fr/ec-eurville/-wp-/wp-content/uploads/2019/09/cm2-exercices-champs-lexicaux.pdf](https://sitetab3.ac-reims.fr/ec-eurville/-wp-/wp-content/uploads/2019/09/cm2-exercices-champs-lexicaux.pdf) (consulté le 20-03-2024)

https://www.professeurphifix.net/vocabulaire_impression/Vocabulaire_synonymes5.pdf

(Consulté le 21-03-2024)

[-https://www.gualino.fr/app/uploads/2020/02/Fiche-2-Les-synonymes.pdf](https://www.gualino.fr/app/uploads/2020/02/Fiche-2-Les-synonymes.pdf) (consulté le 21-03-2024)

[-https://is.muni.cz/el/1421/jaro2008/FJIA023a/um/5101918/Les_antonymes_-_teoreticky_uvod.pdf](https://is.muni.cz/el/1421/jaro2008/FJIA023a/um/5101918/Les_antonymes_-_teoreticky_uvod.pdf) (consulté le 21-03-2024)

[-https://cours-exercices.org/wp-content/uploads/Exercices-de-fran%C3%A7ais-avec-corrig%C3%A9s.pdf](https://cours-exercices.org/wp-content/uploads/Exercices-de-fran%C3%A7ais-avec-corrig%C3%A9s.pdf) (consulté le 21-03-2024)

[-https://www.gualino.fr/app/uploads/2020/02/Fiche-3-Les-antonymes.pdf](https://www.gualino.fr/app/uploads/2020/02/Fiche-3-Les-antonymes.pdf) (consulté le 21-03-2024)

[-https://clg-doujani.ac-mayotte.fr/wp-content/uploads/2020/05/At.-3-6-VOCABULAIRE-II-Synonymes-et-antonymes-Les-sens-dun-mot.pdf](https://clg-doujani.ac-mayotte.fr/wp-content/uploads/2020/05/At.-3-6-VOCABULAIRE-II-Synonymes-et-antonymes-Les-sens-dun-mot.pdf) (consulté le 21-03-2024)

[-https://www.numero1-scolarité.com/wp-content/uploads/2021/01/Le-champ-s%C3%A9mantique-dun-mot-la-polys%C3%A9mie-1.pdf](https://www.numero1-scolarité.com/wp-content/uploads/2021/01/Le-champ-s%C3%A9mantique-dun-mot-la-polys%C3%A9mie-1.pdf) (consulté le 22-03-2024)

-<http://ekldata.com/yvR7pTN4L3RTfeZKHz8LeASUfPQ/Fiche-6-Les-differents-sens-d-un-mot.pdf> (consulté le 22-03-2024)

-<https://www.gualino.fr/app/uploads/2020/02/Fiche-4-Les-homonymes.pdf> (consulté le 22-03-2024)

-<https://cours-exercices.org/wp-content/uploads/Les-Fonctions-Du-Groupe-Nominal.pdf>
(Consulté le 25-03-2024)

-<https://bloc-note.ac-reunion.fr/9741318p/files/2020/06/S3-4-%E2%80%93-Lattribut-du-sujet.pdf> (consulté le 25-03-2024)

-<https://mariedecharlevoix.com/sur-les-groupes-1> (consulté le 26-03-2024)

https://www.formationeda.com/tdg/Volumes/Volume8_Maitrise_Langue_Corrige_Exercices_Revisees.pdf (consulté le 26-03-2024)

-https://www.les-coccinelles.fr/lienpage1/orl/grammaire/gram_gsgv/gram_gv_1.pdf
(consulté le 26-03-2024)

- https://www.ccdmd.qc.ca/media/allo_fonct_dis_080Allophones.pdf (consulté le 30-03-2024)

- <https://formationadistance.csmb.qc.ca/wp-content/uploads/2021/08/Groupe-nominal-Groupe-adjectival-%E2%80%93-groupe-verbal.pdf> (consulté le 30-03-2024)

-<https://www.jerevise.fr/wp-content/uploads/studio/FRANCAIS/GRAMMAIRE/groupe-prepositionnel/lecon-groupe-prepositionnel.pdf> (consulté le 30-03-2024)

-<https://www.numero1-scolarité.com/wp-content/uploads/2019/06/5e%CC%80me-Grammaire-Les-pre%CC%81positions-Lec%CC%A7on-et-exercices.pdf> (consulté le 30-03-2024)

-<https://www.langues24.com/2021/05/exercice-sur-le-groupe-prepositionnel.html>
(consulté le 30-03-2024)

-<https://www.scribbr.fr/elements-linguistiques/complement-circonstanciel/> (consulté le 30-03-2024)

[-https://www.dys-positif.fr/wp-content/uploads/2019/03/exercices-les-compl%C3%A9ments-circonstanciels.pdf](https://www.dys-positif.fr/wp-content/uploads/2019/03/exercices-les-compl%C3%A9ments-circonstanciels.pdf) (consulté le 30-03-2024)

[-https://apprendre-reviser-memoriser.fr/wp-content/uploads/2022/06/Tableau-des-compl%C3%A9ments-circonstanciels-fran%C3%A7ais.pdf](https://apprendre-reviser-memoriser.fr/wp-content/uploads/2022/06/Tableau-des-compl%C3%A9ments-circonstanciels-fran%C3%A7ais.pdf) (consulté le 30-03-2024)

[-https://pierre-lamble2.eu/resources/Les%20propositions%20subordonn%C3%A9es.pdf](https://pierre-lamble2.eu/resources/Les%20propositions%20subordonn%C3%A9es.pdf)
(consulté le 30-03-2024)

[-https://www.numero1-scolarité.com/wp-content/uploads/2017/08/Grammaire-4e-les-d%C3%A9terminants.pdf](https://www.numero1-scolarité.com/wp-content/uploads/2017/08/Grammaire-4e-les-d%C3%A9terminants.pdf) (consulté le 01-04-2024)